



Rambouillet *infos*

Magazine de la ville de Rambouillet

La Police municipale

La proximité avant tout! p.4

p.10

Une ville qui s'anime !

Les festivités de Noël

p.15

Une ville citoyenne

Le portail citoyen

p.21

Une ville qui bouge !

Des projets intergénérationnels

Nov/Déc

2022

n°325



La Police municipale p.4-7



Les festivités de Noël p.10



Les fêtes de quartiers p.20



Le CLAE Clairbois p.27

Directrice de la publication : Véronique Matillon • Directrice adjointe de la publication : Stéphanie Brivady • Directrice de la communication : Adeline Hebert • Rédaction : Karine Flogeac • Maquette & réalisation : Florian Poulain • Impression (sur papier recyclé, pelliculage de la couverture écoresponsable) : imprimerie Morault • Crédits photos : services municipaux, Stéphanie Brivady, Henri Perrot • Rambouillet Infos est disponible pour les non-voyants : Bibliothèque sonore 01 34 83 13 60 - 78@advbs.fr - www.bs-rambouillet.fr

Si vous rencontrez un problème de distribution, contactez : service communication, 2 place de la Libération - 78120 Rambouillet - 01 75 03 41 30 - rambouilletinfos@rambouillet.fr

Sommaire

p.4-7

REPORTAGE

Pour mieux répondre aux attentes des Rambolitains en matière de tranquillité publique, la municipalité a fait le choix depuis 2021 de renforcer sa Police municipale et cette année de l'installer dans de nouveaux locaux mieux adaptés à ses actions. L'occasion de vous présenter les principales missions de ce service de proximité.

p.8-9

COUP DE PROJECTEUR

Pour satisfaire les besoins des parents et des tout-petits en termes d'accueil collectif ou individuel, Rambouillet a à sa disposition plusieurs structures municipales. Parmi elles, les crèches Ribambelle et Farandole qui intégreront début janvier de nouveaux locaux.

p.10-13

UNE VILLE QUI S'ANIME !

Pour les services municipaux, le compte à rebours est déjà lancé avant les festivités de fin d'année. Avec le retour tant attendu de la patinoire, les équipes prévoient animations et illuminations à destination des petits et des grands pour un Noël féérique !

p.17-23

UNE VILLE QUI BOUGE !

La municipalité a pour ambition de développer l'art hors-les-murs, notamment par le biais de résidences d'artistes au sein des différents quartiers de la ville. Premier projet à La Louvière où l'artiste Nilcée et les habitants vont embellir ensemble les murs du quartier.

p.25-29

DANS MA VILLE

Consciente de l'importance du 7^{ème} art dans le cœur des Rambolitains et en attendant que le projet de construction du cinéma aboutisse, un cinéma transitoire avec des projections hebdomadaires devrait voir le jour dans le courant du premier trimestre 2023.



Chères Rambolitaines, chers Rambolitains,

Encore une année marquée par de nombreux rebondissements, tant au niveau national qu'international, qui viennent perturber notre quotidien et celui de nos enfants.

En tant qu'élue locale je constate avec mes collègues du territoire, l'inquiétude certaine de nombre de foyers sur le pouvoir d'achat mais aussi tout simplement sur le futur, dans un contexte où l'information médiatique reste focalisée quotidiennement sur les crises que nous traversons : énergétique, climatique, sociale, économique.

Oui la période est compliquée et appelle à des choix difficiles. Mais ces choix doivent rester humains et prendre en considération chacun d'entre-nous. C'est ce que je défends depuis plus de 2 ans auprès de nos représentants : être plus efficace dans la gestion des finances publiques, et donc de nos impôts, en donnant les moyens aux collectivités locales d'agir au plus proche des Français.

Je déplore l'érosion toujours plus importante des compétences des villes alors que les enjeux se complexifient : injonction des autorités à la densification sous peine d'amendes exorbitantes voire d'une perte de la maîtrise foncière, sécurité, environnement, service public de proximité, etc...

Si aujourd'hui des communes de France ne peuvent plus assumer la situation actuelle et ferment même certains services, la gestion saine et rigoureuse de la ville de Rambouillet, soulignée par nos partenaires institutionnels, nous permet encore de poursuivre notre mission d'accompagner le quotidien de chacun d'entre vous. Je pense notamment à notre nouveau centre de Police Municipale mais aussi à la mise en place d'un cinéma transitoire à la Lanterne, dès l'année prochaine et bien sûr à la réhabilitation de l'école d'Arbouville entre autres.

Toujours en nous efforçant de maintenir notre cap de ne pas augmenter les taux d'imposition locaux.

Avec mon équipe municipale et les services, animés par la volonté du bien-être de chacun des Rambolitains, nous continuerons à faire de Rambouillet, un havre de paix où rayonne une qualité de vie exceptionnelle.

La ville de Rambouillet vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et reste à votre entière disposition.

Véronique Matillon
Maire de Rambouillet

La Police municipale, LA PROXIMITÉ AVANT TOUT !



Rambouillet offre un cadre de vie agréable et plutôt calme. Pour autant, le maintien de la tranquillité publique est une priorité de la municipalité.

Depuis 2021, la Police municipale a été renforcée avec l'arrivée de trois policiers municipaux supplémentaires. Cette année, la décision a été prise de déménager la Police municipale dans de nouveaux locaux pour un meilleur service pour les Rambolitains.

L'occasion pour Charlène Joly, chef de la Police municipale, et Maryse Chenot-Désir, son adjointe, de nous présenter les missions du service.

Des locaux mieux adaptés aux actions de la Police municipale

Installés depuis 2003, rue du village, les locaux de la Police municipale ne suffisaient plus aux besoins des effectifs et n'étaient pas opérationnels. **Les nouveaux locaux, situés au 4 rue Jean Moulin, dans le quartier de La Louvière, permettent de répondre à l'évolution du service.** De plus, la Police municipale dispose désormais d'une salle de réunion pour des temps d'échange et l'organisation de réunions de service.

Dans les nouveaux locaux, la réception du public sera plus agréable avec un **accueil mieux sécurisé**, y compris pour l'agent d'accueil. Le **poste de police mieux identifié**, la possibilité pour les visiteurs de se stationner et la borne adaptée aux personnes à mobilité réduite sont un vrai changement.

En effet, **les missions d'accueil de la police municipale sont nombreuses et variées**. Les visiteurs se présentent pour des cartes de stationnement en zone verte, des plaintes diverses (problèmes de voisinage...), des dépôts d'objets trouvés (les objets trouvés sont gardés à la disposition des propriétaires un an et un jour, à l'issue desquels ils sont, si possible, donnés à des associations). La salle de réunion permettra également de **recevoir des jeunes** à qui la Police municipale fera découvrir les locaux pour un double objectif : franchir la porte sans appréhension et avoir une image plus positive des fonctionnaires de police.

La Police municipale, une police de terrain

Les actions réalisées par les policiers municipaux sont concrètes et ont pour objectifs de **rassurer la population, diminuer les incivilités, sécuriser les habitants par des actions de prévention et de dissuasion**, voire des interventions et des verbalisations.

Les agents peuvent ainsi **intervenir sur des situations où des biens et/ou des personnes sont exposés à un risque**, sécuriser les abords des écoles, lutter contre l'occupation illicite du domaine public, encadrer et sécuriser les marchés (circulation, stationnement...) et les événements (Fête du muguet, Saint-Lubin...), etc. Ils donnent suite aux appels de personnes ayant besoin d'assistance (panne de véhicule à sécuriser, différends de voisinage, différends conjugaux, chiens perdus...).

Rassurante et préventive, **la présence des policiers municipaux dans la ville constitue l'action la plus importante** de l'équipe. Pour être toujours réactive et opérationnelle, elle met en place des **brigades d'intervention** qui effectuent des passages réguliers dans le centre-ville et les quartiers de 7h à 21h30 du lundi au vendredi et de 10h à 19h30 le samedi. Les brigades se déplacent régulièrement à pied ou à vélo afin d'intervenir dans des lieux plus difficiles d'accès ou plus discrets. Ce mode de déplacement leur permet, en outre, de **mieux échanger avec les habitants pour encore plus de proximité**.

Pour faire face à la diversité de situations auxquelles ils peuvent être confrontés, **les agents de la police municipale disposent d'un équipement adapté et fonctionnel**. Ils sont souvent en première ligne, notamment lors de leurs missions de sécurisation d'événements. Ils sont donc armés (pistolets, teasers, matraques...) pour pouvoir apporter une riposte adaptée en cas de nécessité et protéger les citoyens.

Encore et toujours de la prévention !

La police municipale mène des **opérations de prévention**, notamment, en collaboration avec le pôle famille de la ville et les écoles, **auprès des jeunes** (voir Rambouillet Infos n°322). Elle met en place des interventions autour du code de la route et de l'utilisation en toute sécurité du vélo. Des contrôles ponctuels des équipements des enfants (éclairage lumineux, gilets, casques, matériels réfléchissants...) sont effectués. Ces contrôles répétés permettent aussi de sensibiliser les parents.

Dans un autre domaine, **des actions préventives ont été menées auprès de la population pour limiter les dépôts sauvages**. Des solutions ont ainsi été proposées aux riverains non véhiculés (local de stockage mis à disposition dans les immeubles par exemple).

La Police municipale favorise toujours la prévention avant la verbalisation, même si parfois celle-ci s'avère nécessaire. **Le rôle de médiation est primordial**.

Une Police municipale formée

Afin d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de l'ensemble de leurs missions, les policiers municipaux suivent un **parcours de formation obligatoire d'une durée de 6 mois** (formation initiale) avec des sessions d'enseignement théorique (80 jours), des stages d'application au sein de structures partenaires (Gendarmerie, Police nationale, sapeurs-pompiers, etc.) (24 jours) et des stages d'observation dans les services internes de la collectivité (20 jours).

À cela s'ajoutent des formations continues au maniement des armes, aux gestes de premiers secours et des formations théoriques (gestions de conflits, laïcité, etc.) en externe ou en interne où les compétences des uns permettent aux autres d'en acquérir de nouvelles.

Inauguration nouveau poste de Police municipale vendredi 21 octobre 2022



4, rue Jean Moulin
Tél. : 01 75 03 41 70 ou 17

Police municipale, Police nationale : des actions complémentaires

Les actions de la Police municipale sont complémentaires de celles de la Police nationale, dont les compétences territoriales vont au-delà de la seule commune de Rambouillet (Gazeran, Les Essarts-le-Roi et le Perray-en-Yvelines).

Ainsi, la Police nationale s'appuie sur la Police municipale, plus proche des habitants, particulièrement pour la **sécurité publique**. Elles collaborent également lors d'opérations telles que des **opérations de contrôle** pour réduire l'insécurité (contrôles routiers, de stupéfiants, en gare, etc.).

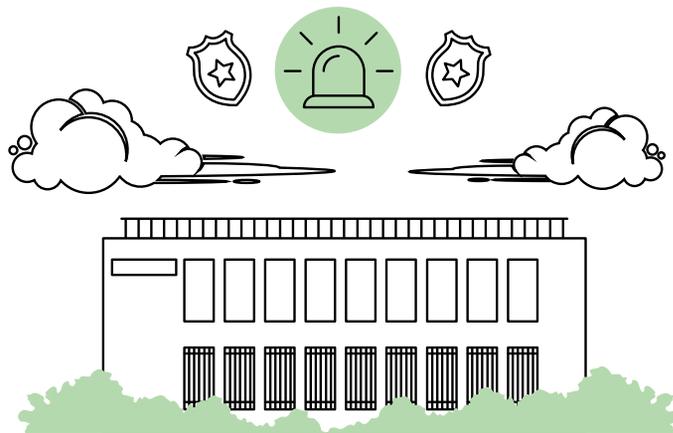
La vidéoprotection, une aide au maintien de la tranquillité publique

Garantir aux habitants une vie tranquille au sein de la cité passe également par le recours aux **nouvelles technologies**. Rambouillet a fait le choix de la vidéoprotection pour assurer la sécurité de ses habitants au quotidien. **Les caméras de surveillance ont un effet dissuasif** sur les agissements inciviques. Elles permettent également de **repérer en temps réel une situation dangereuse et d'intervenir rapidement**. Aujourd'hui, la ville est équipée de 38 caméras maillant essentiellement le centre-ville. L'objectif est de poursuivre le développement dans les autres quartiers ainsi que sur les principaux axes entrants de Rambouillet.

le **saviez** VOUS ?



Une Police municipale n'est pas obligatoire. Elle est mise en place sur la volonté du maire et placée sous son autorité. À Rambouillet, on trouve trace d'une « Police municipale » dès les années 1800. La création de la police municipale telle qu'on la connaît aujourd'hui date de 1974 avec le recrutement du premier « garde municipal ». Entre 1989 et 2000, 7 policiers municipaux sont recrutés avec l'arrivée de la première femme. Aujourd'hui la police municipale est constituée de 18 agents.



Les agents de la **police municipale**

1 chef de la
Police municipale

1 adjointe au chef de la
Police municipale

11 policiers
municipaux

4 agents de **surveillance**
de la voie publique (ASVP)

1 secrétaire
administrative



3 questions À L'ÉLU

La sécurité est-elle une priorité pour la ville ?

Oui, incontestablement. La sécurité reste une préoccupation première des Français en général et des Rambolitains en particulier, même si nous sommes dans une zone calme. Il ne faut surtout pas baisser la garde en matière de prévention. D'ailleurs, la sécurité est un critère dans le choix des personnes qui envisagent de vivre à Rambouillet.

Qu'en est-il de la sécurité aujourd'hui à Rambouillet et quels sont les objectifs futurs ?

Lors de la dernière réunion du CLSPD*, les chiffres de la délinquance étaient plutôt rassurants. Les chiffres sont bons car nous avons encore la capacité de faire de la prévention. Nous avons une police municipale de qualité avec des personnes qui ont rejoint l'équipe issues de cultures professionnelles différentes : Polices municipales, Police nationale, pénitentiaire et sapeurs-pompiers de Paris. Leur expérience et leurs compétences complémentaires sont un enrichissement pour le service. Notre objectif est de continuer la prévention. À Rambouillet, nous ne sommes pas en insécurité mais il faut toujours rester vigilant. Les risques viennent plutôt de l'extérieur du territoire, notamment avec des vols « de captation ». Il est donc important de poursuivre aussi le programme de déploiement de la vidéoprotection de notre schéma directeur de protection. Sur le mandat, 600 000 € lui sont consacrés.

En quoi l'installation de la Police municipale dans de nouveaux locaux accompagne-t-elle l'évolution du service ?

Les policiers municipaux ont désormais de meilleures conditions de travail et de sécurité. La ville a choisi d'installer la police municipale dans des locaux bien situés, à proximité du centre-ville et des axes de circulation principaux de la ville. En termes de localisation et de bâtiment, on ne pouvait pas rêver mieux. Le nouveau local sera également plus accueillant pour les visiteurs. Il est important que nos concitoyens puissent venir à la police municipale avec la même qualité d'accueil que dans n'importe quel autre service public.

**Le CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) est un dispositif qui acte le partenariat local entre les différents acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance. Il a pour mission la centralisation des informations relatives aux problématiques repérées en matière de tranquillité publique et de prévention de la délinquance sur le territoire et la mise en place d'actions concrètes et conjointes pour y remédier. À Rambouillet, le CLSPD est en place depuis 2013.*

Alain Cintrat

Adjoint au maire, délégué aux affaires relevant du cadre de vie, des grands projets, des espaces verts, de la propreté urbaine, de la voirie, les bâtiments communaux et de la sécurité.



Interventions en 2021 : quelques chiffres

- 663 patrouilles effectuées
- 190 opérations de tranquillité vacances assurées
- 746 points de circulation et de prévention aux abords des écoles maternelles, primaires, collèges et lycées assurés par les policiers municipaux et les ASVP.
- 67 dépôts sauvages relevés de janvier à novembre



LA VILLE INVESTIT POUR la petite-enfance

La petite enfance constitue un axe prioritaire pour la municipalité. C'est pourquoi, la ville s'est engagée dans une démarche d'amélioration de ses prestations en faveur des familles rambolitaïnes, notamment par l'installation des crèches Ribambelle et Farandole dans de nouveaux locaux mieux adaptés.



Mariana RAMOS

Assistante maternelle à la crèche Farandole

Un accueil de qualité pour nos tout-petits

Rambouillet est dotée de plusieurs structures municipales dédiées à la petite-enfance qui répondent aux besoins des parents et des tout-petits en termes **d'accueil collectif ou individuel**. Ces structures accueillent les enfants **de 10 semaines jusqu'à l'entrée à l'école maternelle**.

Rambouillet dispose de **4 crèches collectives** - Les Lutins, Les Fontaines, Bout'chou et Ribambelle - et **d'une crèche familiale**, La Farandole, pour un total de 210 places, chacune proposant selon les cas un **accueil régulier** ou un **accueil occasionnel**. À cela s'ajoutent des berceaux réservés dans la crèche d'entreprise Lulu Pistache.

Chaque structure est dirigée par une directrice-puéricultrice ou une éducatrice de jeunes enfants qui encadre une équipe pluridisciplinaire composée d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et de professionnels titulaires du CAP Petite enfance. Les **85 professionnelles des crèches** n'accueillent pas seulement les enfants, elles les accompagnent également pas à pas dans le **respect de leurs besoins et de leurs rythmes**. La ville a également la chance de compter dans ses équipes **un médecin et une psychomotricienne**.

De nouveaux locaux pour les crèches Ribambelle et Farandole

Installées provisoirement dans des locaux modulaires, les crèches Ribambelle et Farandole vont intégrer de nouveaux locaux début 2023. Cette nouvelle installation permettra aux deux structures **d'augmenter de manière significative leur superficie et d'accueillir davantage d'enfants à la crèche familiale**.

Les nouveaux locaux permettront aux deux structures de disposer **d'espaces communs** tels qu'une **salle de psychomotricité**, un **bureau médical**, une **ludothèque**, une salle de réunion et une buanderie. Chaque structure bénéficiera d'un **jardin privatif** attendant pour les activités extérieures des enfants.

Le nouvel aménagement des locaux contribuera ainsi à la **sécurité physique et affective des enfants**, à leur **développement** et à leurs **apprentissages** pour leur permettre de **prendre confiance en eux** et d'évoluer en toute **autonomie**.

A terme, l'objectif de la ville est de faire évoluer cette structure en l'utilisant aussi comme tiers-lieu pour les familles avec des activités en direction de la parentalité.

L'inauguration est prévue pour janvier 2023.

La crèche familiale, un dispositif méconnu

La crèche familiale est un **dispositif qui allie accueil individuel et collectif** : 26 assistantes maternelles, employées par la ville accueillent à leur domicile 3 enfants maximum. Selon un planning défini, elles se retrouvent par petits groupes pour un temps collectif dans des locaux dédiés, la crèche familiale.

Les avantages de ce mode de garde sont multiples. Les enfants bénéficient d'un **accueil individualisé avec une ouverture sur l'extérieur** grâce aux activités en collectivité, avec des séances de psychomotricité, un jardin d'éveil coanimé par une éducatrice de jeunes enfants et une assistante maternelle, des ateliers (activités manuelles, pâtisserie, parcours de motricité, etc.), des séances de contes animées par les bibliothécaires de La Lanterne, des temps festifs (galette, carnaval, spectacle de marionnettes, etc.) et même une sortie annuelle à la Bergerie nationale. Pour les parents, ce mode de garde permet une diversité des contrats (4 jours, 5 jours, contrats « sauf mercredi en vacances scolaires »).

Pour les assistantes maternelles aussi, les avantages de la crèche familiale sont nombreux, comme en témoigne Mariana Ramos, assistante maternelle pour la ville depuis 6 ans : « En arrivant à Rambouillet, je ne connaissais pas la crèche familiale. Quand j'ai demandé mon agrément pour être assistante maternelle, je craignais l'isolement. La PMI (Protection maternelle infantile) m'a parlé de ce dispositif.

Pour moi, c'est le mode de garde idéal. On reçoit les enfants à domicile, c'est un petit cocon où l'on peut suivre chacun individuellement et s'adapter à ses besoins. Et la crèche familiale, c'est une famille. Grâce à elle, je ne me sens pas isolée. Si j'ai le moindre souci avec un enfant, les encadrantes de la crèche sont là. Elles passent souvent à mon domicile, c'est un vrai plus qui me permet de bénéficier d'un regard extérieur. Il y a des échanges, on travaille vraiment ensemble.

De plus, nous n'avons pas à gérer la partie administrative. Nous pouvons nous concentrer sur l'enfant. Notre journée lui est dédiée ainsi qu'à son bien-être. Par la crèche familiale, nous avons accès à des formations en externe ou en interne avec l'équipe et les autres assistantes maternelles (sur l'alimentation, l'agressivité, etc.). Nous profitons de l'expérience des autres pour améliorer nos pratiques.

La crèche familiale permet aux enfants de se sociabiliser au contact des autres enfants. Ils sont contents de retrouver leurs copains, ils peuvent profiter d'activités différentes. Je suis vraiment ravie de faire partie de la crèche familiale et je suis très fière de faire ce métier. Pour moi, c'est le plus beau métier du monde. Je garde le trésor des familles, c'est une grande responsabilité ».

Vous êtes assistant(e) maternel(le) et souhaitez rejoindre la crèche familiale ?

Contactez-la : 01 75 03 43 70

ou par mail : creche.familiale@rambouillet.fr



Un Noël féérique À RAMBOUILLET !

Le compte à rebours est lancé avant les fêtes de fin d'année. Synonyme de joie et de convivialité, cette période particulière devrait émerveiller petits et grands autour du programme de réjouissances préparé par la ville.

Une fête qui se prépare bien en amont !

Pour être prêtes à temps pour offrir à chaque Rambolite des moments magiques, **les équipes municipales se mobilisent** dès le mois d'octobre avec la préparation du programme des animations.

Vient ensuite la pose des illuminations et décorations au centre-ville, dans les quartiers, sur les ronds-points, etc. Dans le cadre du développement durable, toutes les illuminations sont dotées de leds, peu consommatrices d'énergie.

Les différents sites sont décorés par une société externe et le service voirie de la ville à l'aide de 3 nacelles et 2 camions. L'installation des premières guirlandes lumineuses a débuté le 24 octobre. Elle se fait progressivement. C'est, en effet, une mission qui s'ajoute à celles du quotidien des agents. De plus, les professionnels interviennent principalement les lundis afin de réduire au maximum l'impact sur les commerces et les usagers. Au total, 5 semaines sont nécessaires à la mise en place des décorations lumineuses.

Cette année, la ville scintillera du 1^{er} décembre au 2 janvier.

Le centre-ville en fête !

Plébiscitée par les Rambolitains, **la patinoire fera son retour** place Félix-Faure du 3 décembre au 2 janvier 2023. Elle sera **accessible à tous du lundi au dimanche**. Sortez vos bonnets, écharpes et mouffles pour profiter de cette patinoire éphémère. Nul doute que vous y passerez un agréable et rafraîchissant moment de détente ! (4€/heure, location des patins incluse, 2€ pour les moins de 6 ans).

La forêt des rêves s'installera sur le parvis de l'hôtel de ville. **Une boîte aux lettres solidaire** permettra aux Rambolitains d'y déposer des lettres, des cartes ou des dessins qui seront ensuite distribués à nos aînés. Vous pourrez également récupérer un ticket des rêves à l'accueil de la mairie pour le remplir et l'accrocher dans le sapin. Une manière originale et collaborative de décorer le centre-ville.



Un village de Noël vous attendra le samedi 10 décembre de 14h30 à 17h30 dans le jardin du Roi de Rome. Vous pourrez y rencontrer le Père Noël pour une photo souvenir, vous faire maquiller, réaliser des cartes de vœux, écouter des chants de Noël ou un concert. Pleins d'autres surprises vous attendront ! (Animations gratuites).

Et pour patienter, juste avant les fêtes, la ville vous convie à un **Noël enchanté l'après-midi du dimanche 18 décembre**, avec :

- de nombreuses animations variées qui permettront aux enfants, adolescents et adultes de partager des moments de convivialité en famille ou entre amis ;
- à 16h : le spectacle « Les fables de Noël », spectacle musical pour toute la famille, à l'issue duquel la ville offrira vin et chocolat chauds (place de la Libération) ;
- à 17h : la parade de Noël, particulièrement appréciée des familles, avec distribution de lampions à partir de 16h40 place de la Libération ;
- à 17h30 : une animation « Discothèque » à la patinoire. Toutes les animations seront gratuites.

Sans oublier la vente de marrons, crêpes, vin ou jus de pommes chauds proposée les mercredis et les week-ends de 15h à 19h par le comité de jumelage Rambouillet/Kirchheim place Félix-Faure, et le manège qui vous accueillera place du Rondeau avec crêpes, gaufres et vin chaud.



Noël, c'est aussi à La Lanterne, au Palais du Roi de Rome et au Rambolitrain...

À la médiathèque de La Lanterne, les enfants seront invités à venir créer leurs propres décorations de sapin ou de table le mercredi 14 décembre. Pendant les vacances, ils pourront écouter avec ravissement de **belles histoires sur les thèmes de Noël ou de l'hiver** lors des « bébé signeurs » ou des « histoires pour petites oreilles ».

À La Lanterne, aussi, vous êtes invité au cabaret avec « **Plein feu, le cabaret extraordinaire** » le samedi 10 décembre à 20h45. Des surprises, de l'humour et beaucoup de folie vous feront passer un moment féérique !

Au Palais du Roi de Rome, du 17 au 31 décembre, ce sera « **Noël au Palais** » ! Vous pourrez jouer au « jeu du télégraphe », un jeu mystérieux où vous pourrez créer des messages codés colorés pour décorer le sapin du musée ou le vôtre. Animation en autonomie, gratuite, aux heures d'ouverture du musée.

Vous pourrez en profiter pour découvrir la nouvelle scénographie du musée pour l'accrochage permanent des collections municipales « Trois siècles d'histoire rambolitaine ».

Au Rambolitrain, **baby visite spéciale Noël** - les 14 et 17 décembre -, **conte de Noël** - les 23 et 24 décembre - et **train de jardin de Noël** - les 21, 22, 28 et 29 décembre - seront au programme.

Retrouvez l'intégralité du programme des festivités de Noël sur rambouillet.fr.

Tout comme la ville qui se pare de ses plus beaux habits de fête, les maisons et balcons rambolitains s'illuminent aussi pour le plaisir des yeux.

Pour récompenser l'imagination des habitants, la mairie organise un **concours des balcons et maisons décorés du 12 au 27 décembre**.

Inscriptions et modalités sur rambouillet.fr.





Un marché de Noël à la Bergerie nationale

Le dimanche 11 décembre de 10h à 18h, la Bergerie vous invite à son marché de Noël avec produits d'artisanat d'art (bijoux, luminaires, bougies, livre...) et d'alimentation (viande, macarons, gâteaux, fromages...). 40 artisans seront présents.

Des animations seront également proposées : balades contées en calèche (3€), photo avec le Père Noël, etc.

Avec à 15h, le spectacle « Les fables de Noël » par l'association Les Rambolitalents (10€/adulte et 8€/enfant – réservation sur le site Internet de la Bergerie).



Entrée libre.

La Bergerie fête Noël

Le Père Noël et ses lutins sont passés par la Bergerie pour vous concocter un beau programme avec des animations classiques de Noël et des nouveautés !

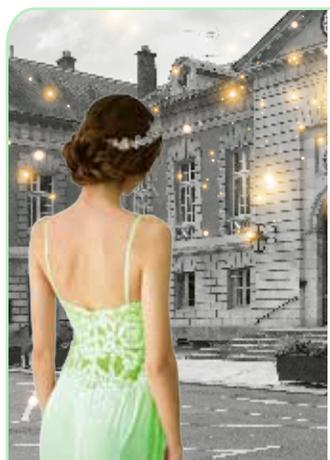
Rencontre avec le Père Noël, crèche de Noël, soins aux moutons, activité laine et calèche seront au rendez-vous !

Du 17 décembre au 2 janvier, de 14h à 17h30.
Fermeture les 25 déc. et 1^{er} janv.).

Tarifs : 7€/adulte, 5€/enfant, gratuit pour les Rambolitaliens de -12 ans.



+d'infos sur le site de la Bergerie.



La future Reine du muguet et ses dauphines, l'élection

À Rambouillet, depuis 1911, chaque début d'année est l'occasion d'élire la reine du Muguet et ses dauphines. Pour 2023, l'élection aura lieu le samedi 28 janvier lors de la Nuit du muguet. Les jeunes filles élues reine du muguet et dauphines incarneront tout au long de l'année la jeunesse rambolitaïne et en seront les ambassadrices.

Les tickets pour assister au bal de la Nuit du muguet seront disponibles courant janvier au pôle convivialité de la ville. (poleconvivialite.vieassociative@rambouillet.fr).

+d'infos dans le Rambouillet Infos n°326.

EXPOS PHOTOS À RAMBOUILLET : Michael Kenna & Joël-Peter Witkin

Michael Kenna photographie les paysages et les monuments nationaux, Joël-Peter Witkin s'inspire des toiles de grands peintres. Artistes cultivés et nourris par l'art, tous deux composent des œuvres en noir et blanc. Deux expositions leur sont consacrées.

Michael Kenna. Voyage en France en 50 photographies

Né en 1953 au Royaume-Uni, Michael Kenna vit actuellement à Seattle. Il a bâti depuis près de cinquante ans un **ensemble de photographies consacré à la représentation du paysage**.

Il travaille exclusivement en noir et blanc avec un dispositif photographique (lumière, temps de pause...) long, réfléchi et appliqué.

Influencé par de grands noms de la photographie (Bill Brandt, Eugène Atget, Brassai, etc.), Kenna est **également un globe-trotter qui explore la planète**, même si le pays qu'il a photographié plus que tout autre reste **la France**. Ses photographies sont régulièrement exposées dans le monde entier.

À travers 4 salles dédiées à des thématiques différentes (photographies de Rambouillet, territoires, au fil de l'eau et parcs et jardins), l'exposition rétrospective proposée par le Centre des monuments nationaux (CMN) au château dévoile **50 œuvres représentatives du travail mené en France par ce photographe de renommée internationale**. L'ensemble met en lumière la fascination de l'artiste pour notre pays, ainsi que la richesse de son patrimoine historique et naturel.

L'exposition s'accompagne d'activités variées pour une découverte riche et complète (ateliers photo, visites conférences, etc.).



 Jusqu'au 9 janvier 2023
 Château de Rambouillet
 Visite de l'exposition comprise dans le droit d'entrée



 Jusqu'au 31 décembre
 Palais du Roi de Rome
 Entrée libre
 Quelques photographies peuvent heurter la sensibilité des plus jeunes.

Joël-Peter Witkin. L'art et la manière

Né en 1939, d'un père juif d'origine russe et d'une mère catholique pratiquante d'origine italienne, Joël-Peter Witkin est témoin, à l'âge de 6 ans, d'un accident de voiture durant lequel une fillette est décapitée. Si Witkin développe un certain goût pour le morbide et les images étranges, son travail artistique lui permet de dépasser cet événement traumatique. **L'artiste est fasciné par les êtres aux caractéristiques physiques difformes et singulières**. Ses portraits sont des **mis en scène soignées mêlées à des objets** dans un **assemblage hétéroclite**. C'est un artiste qui **prend de la distance avec la notion de « beau »** en renversant les canons de beauté et en montrant toute la beauté des corps de femmes meurtris.

Surtout, Witkin est un artiste immensément cultivé qui s'inspire de tableaux de grands peintres pour composer ses images. C'est un artiste important et ses œuvres ont été exposées, entre autres, à la bibliothèque nationale de France et au Museum of Modern Art (MoMA) de New-York. Il vit aujourd'hui au Nouveau Mexique.

Le Palais du Roi de Rome, en partenariat avec la Chapelle de Clairefontaine, propose une **sélection de photographies représentatives de l'œuvre généreuse, féministe et même spirituelle** de l'artiste.

Pour mieux comprendre l'œuvre de Witkin, à la fois dérangeante et passionnante, vous pourrez découvrir l'exposition lors de visites guidées.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Campagne 2023

Le recensement de la population est une enquête nationale organisée par l'INSEE, en partenariat avec les communes. Il est obligatoire, conformément aux dispositions de la Loi n°51-711 du 7 juin 1951. La campagne 2023 se déroulera du 19 janvier au 25 février.

Les communes de plus de 10 000 habitants, réalisent **tous les ans une enquête auprès d'un échantillon d'adresses** représentant 8% de leurs logements. À Rambouillet, **environ 1100 adresses** seront ainsi recensées. Le recensement de la population s'effectue **sans distinction**, quelle que soit la nationalité ou la situation administrative des personnes. Toutes les **données** recueillies sont **strictement confidentielles** et leur collecte se déroule selon des procédures approuvées par la CNIL.

En amont de la campagne de recensement, les personnes résidant aux adresses qui ont été sélectionnées seront informées via un courrier de Madame le Maire.

Les **agents recenseurs** de la ville **seront munis d'une carte professionnelle** permettant aux habitants de bien les identifier. Ils sont tenus au secret professionnel. Seul l'INSEE est habilité à exploiter les informations collectées.

Les habitants seront invités à répondre à l'enquête par Internet. La réponse papier reste toutefois possible pour les personnes ne disposant pas de l'outil informatique.

Vous avez des questions sur la campagne de recensement ? Nous vous invitons à contacter les services de la ville au 01 75 03 40 80.

⚠ *La période de recensement est propice au développement de démarches, à domicile, de personnes malveillantes. Nous invitons les habitants à être vigilants.*

? à quoi ça ? SERT ?

- à déterminer la population légale de chaque commune
- à décrire les caractéristiques de la population et des logements

Des chiffres du recensement découlent la participation de l'État au budget d'une commune. La connaissance précise de la population du territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : équipements collectifs (écoles, maisons de retraite...), programme de rénovation des quartiers, moyens de transport...



Le nouveau portail citoyen,

POUR FACILITER VOS DÉMARCHES EN LIGNE !

Afin de faciliter les démarches de l'ensemble des Rambolitains, la Ville fait évoluer son portail famille vers un portail citoyen. Il permettra à toutes et à tous de réaliser un certain nombre de demandes en ligne.

Soucieuse d'**améliorer la communication avec ses citoyens** et dans le cadre de la **modernisation de l'administration et des relations aux usagers des services publics**, la ville de Rambouillet s'est engagée dans la dématérialisation de certains services proposés aux usagers. La création d'un portail famille en 2017 permettait déjà aux familles d'accéder aux démarches liées à leurs enfants (inscriptions aux activités périscolaires, signalement d'absence, paiement en ligne, etc.).

Désormais, la ville souhaite **proposer davantage de services**, et ce, **à tous les Rambolitains**. C'est pourquoi le **portail famille évolue vers un portail citoyen**. En plus des démarches accessibles précédemment, vous pourrez réaliser en toute simplicité vos démarches d'État civil (demande d'acte de

naissance, demande de rendez-vous pour une carte d'identité ou un passeport, etc.).

Sur ce portail citoyen, vous aurez accès à l'historique de vos demandes, vous pourrez suivre leur état d'avancement et disposer d'un espace de stockage sécurisé pour y déposer vos pièces justificatives.

Surtout, le portail citoyen vous permettra de réaliser **vos démarches 24h/24 et 7 jours/7 sans vous déplacer** en mairie.

Le portail citoyen est accessible **depuis le 20 octobre**.



Rambouillet *citoyen*

Portail pour les démarches en ligne

+ de services en ligne disponibles

ENFANCE

ETAT CIVIL

HABITAT

Accès depuis

www.rambouillet.fr



Pour les personnes déjà inscrites au portail famille, les codes d'identification resteront valides et vous permettront de bénéficier des nouvelles fonctionnalités.

Pour réaliser vos démarches d'état civil en ligne la création d'un espace personnel n'est pas obligatoire même s'il simplifie certaines saisies de formulaires.



LA VILLE SOUTIENT le Téléthon

Comme partout en France, le prochain Téléthon aura lieu à Rambouillet les 2 et 3 décembre prochains. Les animations prévues tout au long du week-end par la ville et les associations participantes permettront de collecter des fonds au profit de la recherche et de la lutte contre les maladies rares. En 2021, 52 670 € ont été collectés à Rambouillet. L'objectif 2022 : faire mieux !

Dons 2021

52 670 €

18 055 €

(dons au 3 137)

21 889 €

(dons sur internet)

12 725 €

(collectés sur le terrain)

Pour faire vos dons :

3637 (service gratuit + prix appel) – telethon.fr

Né en 1986, sous l'égide de Bernard Barataud et Pierre Birambeau, tous deux pères de garçons atteints d'une myopathie de Duchenne et alors respectivement président de l'AFM (Association française contre les myopathies) et directeur du développement, le premier Téléthon français a lieu le 4 décembre 1987. Créé à partir d'un concept américain, le Téléthon associe une émission télévisée et des dizaines de milliers d'animations partout en France. Cet événement a pour objectif de **mobiliser la population** et de **collecter des fonds destinés à faire avancer la recherche, améliorer le parcours de soins des malades et leur accompagnement dans toutes les étapes de la maladie**. Il contribue également à la **reconnaissance des maladies rares** et à l'**émergence de thérapies innovantes**.

Pour le téléthon, la ville de Rambouillet organise chaque année depuis plus de 30 ans des animations diverses grâce aux associations rambolitaines.

Retrouvez le programme 2022 sur le site Internet de la ville.



POUR L'ORIENTATION ET LA MOBILITÉ DES JEUNES : le salon post-bac et mobilité européenne

Le lycée Louis-Bascan et la ville de Rambouillet se mobilisent pour guider les jeunes, accompagnés de leurs parents, dans leurs réflexions sur leur choix d'orientation. Le samedi 10 décembre de 9h à 13h, au lycée (bât. G), aura lieu le salon post-bac et mobilité européenne.

L'orientation post-bac pour les lycéens

Organisé par le lycée Louis-Bascan et la ville, le salon permettra aux lycéens de rencontrer de nombreux représentants des grandes écoles, des universités, des prépas, des bachelors, etc. pour préparer l'après-bac.

Bouger en Europe

En parallèle, les collégiens de 3ème, les lycéens et les étudiants pourront également s'informer sur les opportunités de mobilité en Europe. Avec la participation de l'Usine à chapeaux, de la mission locale, d'Yvelines infos jeunesse 78 et d'autres partenaires, ils pourront découvrir les possibilités d'étudier ou de travailler, voire d'effectuer des missions de bénévolat, avec pour objectif d'acquérir une expérience dans un pays étranger.

L'art hors-les-murs :

UNE ARTISTE EN RÉSIDENCE À LA LOUVIÈRE

En vertu de sa politique culturelle hors-les-murs, la ville a pour ambition d'intégrer l'art dans l'espace public, notamment par la mise en place de résidences artistiques. La Louvière est le premier quartier à accueillir une artiste, Céline Hitier alias Nilcée, pour un projet qui durera 9 mois.

Le quartier de La Louvière, dans le cadre de sa réhabilitation, doit redevenir un **lieu où l'art a sa place pour embellir le cadre de vie des habitants.**

L'objectif de la résidence est de **soutenir un ou une artiste** dans sa démarche de développement artistique, d'intégrer sa présence dans le cadre culturel rambolitois et de **favoriser la rencontre** entre les habitants, jeunes ou moins jeunes, les commerçants et l'artiste dans une **démarche créative.**

C'est sur la qualité de son projet et l'intérêt de son parcours que la candidature de Nilcée a été retenue pour intervenir dans le quartier. En effet, l'artiste, peintre muraliste, a déjà réalisé des fresques « grand format » et apprécie de travailler avec tous les types de publics.

Dans le cadre de la résidence de l'artiste, **une fresque collaborative sera réalisée sur le mur du centre commercial Cocci-Market**, un pan de mur sera réservé à une création de Nilcée sur sa propre vision du quartier et l'autre à une fresque participative avec les habitants, les commerçants et les structures jeunesse.

Des **reproductions des dessins des enfants de l'école de la Prairie et du CLAE** viendront couvrir les grilles extérieures de l'école. Enfin, **une fresque sera cocrée** avec les enseignants, les enfants et les parents d'élèves **sur le mur de l'école maternelle La Louvière.**

En parallèle, Nilcée a installé son **atelier au centre du quartier**, dans le nouvel « Espace Louvière » pour y accueillir régulièrement les habitants. Un premier temps a été consacré à l'observation des lieux et aux échanges avec les habitants pour leur présenter le projet et les intégrer dès le démarrage.

L'ambition de Nilcée tout au long du projet, en accord avec le souhait de la ville, sera d'**intégrer tous les habitants** de La Louvière, de **les sensibiliser à l'art** et de **les rendre fiers de leur création** : *« ce sera l'œuvre des habitants du quartier, j'apporte juste mon expertise pour que ce soit un ensemble cohérent agréable visuellement ».*

Rendez-vous dans 9 mois pour découvrir le résultat !



Pour suivre l'avancée du projet :
Espace louvière-résidence artistique



L'Espace Louvière, installé au 9 rue du village, sera un espace de services polyvalent. Nilcée y accueillera les habitants dans le cadre de sa résidence, la MJC y proposera des ateliers numériques et d'autres services seront proposés aux habitants ultérieurement (écrivain public, aide aux devoirs, etc.). Il sera inauguré le samedi 26 novembre.

+d'infos dans le Rambouillet Infos n°326.

Prescri'Forme, L'ACTIVITÉ PHYSIQUE AU SERVICE DE LA SANTÉ

Le sport-santé recouvre la pratique d'activités physiques ou sportives qui contribuent au bien-être et à la santé du pratiquant. Pour les patients atteints d'affections longue durée ou chroniques, le professionnel de santé peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient. En Ile-de-France, ce dispositif se nomme Prescri'Forme.

Promouvoir la «sport-santé»

En 2016, la loi de modernisation du système de santé visait à **promouvoir le « sport-santé »** en introduisant la possibilité pour le médecin traitant de prescrire une activité physique aux personnes souffrant d'une **affection de longue durée (ALD)**. La loi du 2 mars 2022 élargit cette possibilité à tout médecin intervenant dans la prise en charge globale du malade et ce, pour les patients atteints d'ALD, mais aussi de **maladie chronique** (diabète, cardiopathie, cancer...), **présentant des facteurs de risques** (hypertension, obésité...) ou **en perte d'autonomie**. **L'activité physique doit être adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical des patients**. Un décret fixe la liste des maladies concernées.

L'activité physique adaptée (APA) prévient, soigne et guérit. Elle **diminue les récurrences de certains cancers**, a des **effets positifs sur la santé mentale** et **permet de réduire l'apparition ou l'aggravation de maladies chroniques**. La prescription par le médecin généraliste ou spécialiste de l'activité physique peut être dispensée par les professionnels de santé (masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens...), des enseignants en activité physique adaptée ou des éducateurs sportifs formés.

Le programme Prescri'Forme

En Île-de-France, **le programme Prescri'Forme** a été mis en place par l'Agence régionale de santé (ARS), la Direction régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et les Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS). Il s'articule autour de centres de ressources départementaux, d'une plate-

forme d'informations et de mise en relation des médecins, de centres passerelle ou de structures Prescri'forme locaux et d'un site internet recensant les structures non-marchandes proposant une APA. Ce programme **permet l'accompagnement dans la reprise d'une activité physique adaptée et régulière des patients** dont l'état de santé ou la motivation rendent difficile une orientation directe vers un club ou une structure locale.

À Rambouillet, le patient concerné par le dispositif Prescri'Forme peut être orienté vers le **centre ressource Prescri'forme** au Centre de rééducation et réadaptation du sud Yvelines, **le CERRSY** afin de prendre rendez-vous pour une évaluation et, si besoin, vers le centre d'**évaluation cardiaque** auprès du service cardiologie de l'Hôpital de Rambouillet.

L'association AGMR (association gym marche Rambouillet) déjà labellisée Prescri'forme a été rejointe par l'ASR (aqua sub Rambouillet), REG (Rambouillet étoile gymnique) et TTR (tennis de table de Rambouillet) pour lesquelles la ville de Rambouillet a financé la formation des éducateurs sportif à l'APA, permettant l'accueil des publics ciblés.

La municipalité, consciente de l'état sanitaire de la population (obésité, affections cardiovasculaires, diabète, insuffisance respiratoire...), a pour **objectif de promouvoir l'activité physique en incitant les Rambolitains à pratiquer une activité physique adaptée à titre préventif ou curatif** pour que chacun puisse atteindre et conserver une bonne forme physique et lutter ainsi contre la sédentarité.

Pour cette raison, la ville a répondu à l'appel à projet « Maison Sport Santé » en mai 2022 avec la participation active du CERRSY, de l'Hôpital de Rambouillet et du CDOS (Comité départemental olympique et sportif).

Des bénévoles

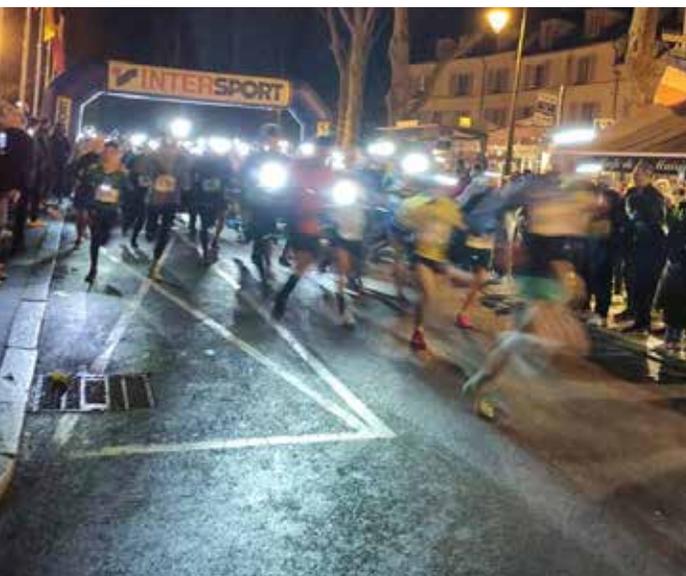
POUR LE PARIS-BREST-PARIS

De retour à Rambouillet du 20 au 24 août 2023, le mythique Paris-Brest-Paris Randonneur cherche ses bénévoles.

Le **bénévole**, c'est la « ressource » **essentielle de l'événement**, l'acteur incontournable, toujours disponible jour et nuit pour rendre service, apporter du réconfort, aider tout simplement, et le faire avec le sourire. Aucun événement d'une telle ampleur ne peut se dérouler sans l'implication des bénévoles. Les **activités** à prendre en compte sont **nombreuses et variées**, de **l'accueil des participants** à la **logistique** en passant par la **préparation de repas** ou la **traduction** puisque les participants viendront du monde entier !

C'est pourquoi l'**Audax Club Parisien** a **déployé un outil adapté à la gestion des bénévoles** qui permet de faciliter les recrutements et d'optimiser la répartition des tâches.

Vous avez envie de participer à cet événement de grande ampleur à Rambouillet ? N'hésitez plus, inscrivez-vous sur la plateforme dédiée :



La Corrida

DE RAMBOUILLET

5^E ÉDITION !

Course nocturne de 10 km, la Corrida de Rambouillet sera à nouveau organisée par l'association Rambouillet sports athlétisme le samedi 10 décembre.

La Corrida de Rambouillet est une **course nocturne festive**, et déguisée pour certains, **axée sur la découverte de la ville, ses monuments et ses éclairages de fin d'année**. C'est un événement sportif atypique et convivial avec 10 km en deux boucles **dans les rues du centre-ville et le parc du château**, lampe frontale obligatoire !

La course est ouverte aux cadets, juniors, espoirs, séniors et masters, hommes et femmes nés avant 2005.

i Informations, règlements et inscriptions : www.corrida-de-rambouillet.fr

f Corrida de Rambouillet

✉ contact@corrida-de-rambouillet.fr

📅 Samedi 10 décembre – départ à 20h30

📍 Place de la Liberation

Le retour

DES FÊTES DE QUARTIERS, ENFIN !

*Les fêtes de quartier sont enfin pu avoir lieu cette année pour la plus grande joie des habitants !
Retour sur ces grands moments de convivialité.*

La première fête de quartier à **Grenovilliers** a eu lieu fin mai. Elle a réuni 200 personnes pour les activités proposées tout au long de l'après-midi sur le thème « la guinguette de Grenovilliers d'antan à aujourd'hui », dont 80 personnes au repas organisé par la ville. Une exposition photos du quartier et des lieux symboliques de la ville de 1900 à nos jours était proposée et a fait l'objet d'un jeu.

Pour la fête de « **La Louvière** au fil des années » début juin, les habitants ont pu s'initier aux danses de salon avec l'association MDanse78. Des contes, des activités manuelles, des jeux, du maquillage, un rallye photos, une structure gonflable, des jeux de société à destination des aînés, une exposition photos, un atelier basketball et un tournoi de pétanque étaient également au programme. L'arrivée de l'orage a hélas stoppé la fête !

La dernière, à **Groussay** en septembre, « St Louis part'age en famille » a réuni environ 300 participants. De nombreux stands étaient à la disposition des habitants (jeu d'adresse, tir à l'arc, pêche à la ligne, jeux en bois, maquillage, etc.). Les plus jeunes ont pu profiter des tours de poneys organisés par le poneyclub de Groussay. Des démonstrations de trains jouets à vapeur étaient proposées par le Rambolitrain pour le plus grand plaisir des enfants. La buvette et la restauration rapide étaient assurées par l'association L'entente du faubourg de Groussay, très active sur le quartier.





DES PROJETS TOURNÉS VERS l'intergénérationnel

Les seniors sont une mémoire vivante pour les générations actuelle et future.

Pour eux, l'importance de créer ou de maintenir des liens sociaux est un besoin important auquel

la ville s'attache à répondre par la mise en place d'actions intergénérationnelles diversifiées et régulières.

Une population vieillissante

Le vieillissement de la population est un sujet essentiel dans notre pays où l'allongement de l'espérance de vie et la baisse de la natalité entraîne une **croissance démographique des aînés**. Ainsi à Rambouillet, 26 % de la population a plus de 60 ans. La multiplicité des générations entraîne une **mutation de notre société** où **chacun doit trouver sa place**, du plus jeune au plus âgé. En outre, selon l'INSEE, les personnes âgées de plus de 60 ans constituent plus de la moitié des personnes vivant seules. Dans ce contexte, les actions intergénérationnelles qui permettent de rétablir les relations entre chacun d'entre nous, enfants, jeunes, adultes, grands-parents, etc. prennent tout leur sens.

Des actions pour (re) créer du lien

Ainsi, un partenariat avec le CCAS a permis à la ville de convier et de véhiculer une quinzaine de seniors à chacune des fêtes de quartiers. Des jeux de société et de cartes leur ont permis de passer un **agréable moment d'échange avec les habitants** de tous âges.

D'autres actions intergénérationnelles ont été organisées **tout au long de l'année**. Des aînés inscrits au Centre communal d'action sociale (CCAS) et des enfants du centre de loisirs du château d'eau sont allés ensemble au zoo de la Tanière et d'autres au zoo de Thoiry. Une **guinguette** réunissant 30 seniors rambolitains et 30 enfants a également eu lieu **pendant la semaine bleue**.

L'objectif de ces animations est de **lutter contre l'isolement des seniors** en leur permettant de **créer des liens avec les plus jeunes**. Le lien social intergénérationnel est ainsi favorisé. Les anciens peuvent partager avec les plus jeunes leurs récits de vie et les plus jeunes apprennent à se construire à leur contact. Les préjugés des uns envers les autres, tels que « les enfants sont bruyants » ou « les vieux sont ennuyants », changent et un **respect mutuel** s'installe.

Avec un **bilan très positif**, tant du côté des seniors que de celui des enfants ou encore de celui des porteurs de projets, **cet objectif sera poursuivi en 2023** avec de nouveaux temps forts.



Le secteur jeunes :

DES ANIMATIONS QUI RYTHMENT LE QUOTIDIEN DES ADOS !

La ville s'engage pour la jeunesse à travers ses structures d'accueil. Ainsi, le secteur jeunes est dédié aux adolescents. Grâce aux multiples offres de ses animateurs tout au long de l'année, les jeunes Rambolitains de 11 à 17 ans peuvent y faire le plein d'activités ! Ateliers culturels, ludiques, artistiques, sportifs, etc. il y en a pour tous les goûts !

Un lieu de rencontre et d'échanges

Le secteur jeunes accueille les adolescents **de l'entrée en 6^{ème} jusqu'à 17 ans** sur le **même principe qu'un accueil de loisirs** excepté que l'accès à l'espace d'accueil se fait **sans inscription préalable** et **gratuitement** (sauf pour les activités, stages et séjours qui nécessitent une cotisation annuelle et selon les cas une participation financière).

En attendant la reconstruction de la maison de quartier à Bel-Air, **le secteur jeunes s'est installé au CLAE Saint-Hubert**. Les jeunes peuvent profiter d'**activités** et de **retrouvailles entre amis**. Un babyfoot, une table de ping-pong, des jeux de société ou vidéo leur sont mis à leur disposition ainsi qu'une aide aux devoirs.

L'équipe d'animation, composée de **trois animateurs et d'une directrice**, accueille les jeunes les mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h et les mercredi et samedi de 14h à 18h. Des **activités nombreuses** (bricolage, activités sportives, manuelles et culturelles, etc.) et **des sorties** (bowling, jungle laser, accrobranche, piscine, patinoire, escape, game, etc.) sont proposées.

Cet espace entièrement dédié aux jeunes leur permet de **se divertir tout en développant leur curiosité** et de **favoriser leur épanouissement** grâce à la découverte et aux loisirs collectifs. Sur une année, **environ 500 jeunes côtoient le secteur jeunes et 250 sont inscrits aux activités**.

Des stages et des séjours

De **nombreux stages** sont organisés pendant l'année scolaire et les vacances : sports de raquette, grands jeux, fabrication de son stylo en bois, etc. Le stage Pompier académie offre aux jeunes l'opportunité de passer une semaine en immersion chez les sapeurs-pompiers de Rambouillet. Ils y apprennent à manier la lance à incendie ou les gestes de premiers secours. Un stage très prisé qui se termine par une remise de diplôme. Les stages se font **à la journée, sur plusieurs jours voire sur une demi-journée** afin de permettre à chacun d'y avoir accès en fonction de ses disponibilités.

Plusieurs séjours sont prévus au cours de l'année : ski (une semaine en février), moto (une semaine en avril), montagne (12 jours dans un chalet en juillet) et mer (12 jours en camping en août). Un dispositif, **Agir pour partir (APP)**, offre à certains jeunes la possibilité de participer à des petits chantiers pour la ville ou ses partenaires (Bergerie nationale par exemple). Peinture, nettoyage, désherbage, ces actions tournées vers le respect de l'environnement ou le service sont encadrées par les animateurs. En échange, les jeunes bénéficient d'une prise en charge d'une partie ou de la totalité de leur séjour. Au-delà de l'aspect financier, **APP permet à chaque jeune de s'impliquer** en le rendant acteur de ses projets et en suscitant son engagement dans la vie locale.



Séjour mer à Notre-Dame-de-mont du 1^{er} au 12 août 2022

Séjour ski à Morzine du 13 au 26 février 2022

Des interventions dans les collèges

Des animateurs se déplacent aux collèges du Racinay, du Rondeau et Catherine de Vivonne les mardi, jeudi et vendredi **pendant la pause méridienne** des élèves. Au programme : ping-pong, jeux sportifs ou jeux de société, archery tag (activité sportive similaire au paintball avec des arcs et des flèches en mousse), théâtre sur la thématique du harcèlement ou encore hip hop.

Des animations de rues

Des animateurs accueillent les jeunes dans les quartiers à Groussay, Grenonvilliers, La Louvière et La Clairière les mardi et jeudi de 17h à 18h45 et les mercredi et samedi de 14h30 à 17h30 hors vacances scolaires. Cet accueil de proximité situé au cœur des quartiers propose de l'aide aux devoirs, des activités diverses (football ou autres activités sportives, jeux de société), la réalisation de projets ou simplement un lieu de rassemblement pour les jeunes et d'échange avec les animateurs.

Les animations de rues permettent ainsi d'**apporter des loisirs aux jeunes**, de **faire entrer le sport dans les quartiers** et aux animateurs de bien les connaître. En outre, les jeunes et les équipes sont associés à la préparation des fêtes de leur quartier, fêtes qui permettent de créer du lien entre tous les habitants, tous âges confondus.

Et pendant les vacances scolaires (sauf juillet et août), une navette gratuite est organisée pour emmener les jeunes au secteur jeunes (horaires de passage disponibles auprès du secteur jeunes).



Une réunion publique de présentation concernant la reconstruction de la maison de quartier Bel-Air Racinay aura lieu courant janvier en présence de Madame le maire.

Yes you can :

LA VILLE ACCOMPAGNE LES JEUNES

La municipalité a à cœur de développer des actions en matière d'accompagnement des jeunes vers la réalisation de leurs projets professionnels. C'est dans ce cadre qu'a été créé le prix Yes you can, projet porté par la ville et la mission locale intercommunale en partenariat avec le lycée Louis-Bascan et l'Usine à chapeaux. Pour ce prix, trois projets ont été choisis, découvrez-les !

Lancé à l'automne 2021 par le comité égalité hommes-femmes et lutte contre les discriminations, le prix Yes you can vise à **soutenir les projets professionnels et les vocations de jeunes de 16 à 21 ans**. En septembre, les candidats au prix ont présenté leur projet au jury rassemblant la ville, la mission locale, le lycée Bascan et l'Usine à chapeaux. Les lauréats des trois projets récompensés ont reçu une **bourse de 5000 €**. En échange, ils s'engagent à devenir des **ambassadeurs auprès d'autres jeunes**.



Swann, 17 ans, et Nicolas, 18 ans, se sont associés pour présenter leur projet musical. Swann écrit ses propres textes depuis 2 ans. C'est pour lui une échappatoire pour partager des émotions ou faire passer des messages et sensibiliser les auditeurs. Nicolas, lui, créé des morceaux de musique depuis 4 ans. Leur projet est de produire ensemble un album d'une quinzaine de titres dans un ou plusieurs studios d'enregistrement en collaborant avec des artistes. À l'issue de ce projet, Swann et Nicolas souhaitent aider d'autres jeunes artistes en mettant en place des ateliers dans les collèges et lycées de la région et en prenant part aux projets et ateliers mis en place par la mission locale.



Depuis toujours attirée par le milieu artistique, **Océane, 18 ans**, envisage de devenir character designer (conceptrice de personnages). Elle a construit son parcours scolaire autour de ce projet en choisissant au lycée l'art et la littérature anglaise pour perfectionner son trait et développer sa culture artistique, puis l'école ECV - Creative Schools & Community à Paris. La bourse lui permettra de financer la première année de son école. En tant que future ambassadrice auprès d'autres jeunes, elle prévoit de proposer un projet animation (création d'un film de type stop motion), d'intervenir dans les classes pour présenter son futur métier et sa formation et de participer au forum des métiers du lycée Bascan et aux ateliers d'information des métiers d'arts à l'Usine à chapeaux.



Rémy, 25 ans, a suivi l'atelier « En route pour mon avenir ! » mis en place par la mission locale, ce qui l'a conduit à vouloir se former aux métiers de la soudure. Son choix s'est porté sur la formation de soudeur assembleur industriel à l'AFPA de Mantes la ville. À long terme, son objectif est de devenir soudeur pour des chantiers navals. En attendant, Rémy souhaite témoigner de son parcours de vie parfois difficile pour montrer que chacun, malgré les difficultés et en acceptant de l'aide, peut trouver sa voie et concrétiser ses projets.

Le mot DE L'ÉLUE

Ce dispositif, nouveau à Rambouillet, permet d'aider des jeunes à atteindre leurs objectifs. Cette initiative est reconnue dans les autres missions locales.

Il est important pour les jeunes que la ville s'occupe d'eux et leur fasse confiance. Il est important de leur donner une chance, de valoriser leurs projets et de les aider à les concrétiser.

Yes you can met aussi en avant le rôle d'ambassadeur pour que les lauréats du prix reviennent travailler avec ou pour les partenaires afin de motiver d'autres jeunes.

Marie Caresmel

Adjointe au maire, déléguée aux affaires relevant de la famille, de la petite enfance, de l'accompagnement à la parentalité, à l'enfance et à l'adolescence et de l'égalité femmes-hommes



Cinéma : UNE OFFRE TRANSITOIRE À LA LANTERNE

Pleinement consciente de l'importance du cinéma aux yeux des Rambolitains, la municipalité s'est penchée sur une offre temporaire en attendant la construction d'un futur équipement.

Ce cinéma transitoire, qui prendra place salle Monique Le Dily à la Lanterne, proposera 3 films différents les mercredi, vendredi, samedi et dimanche.

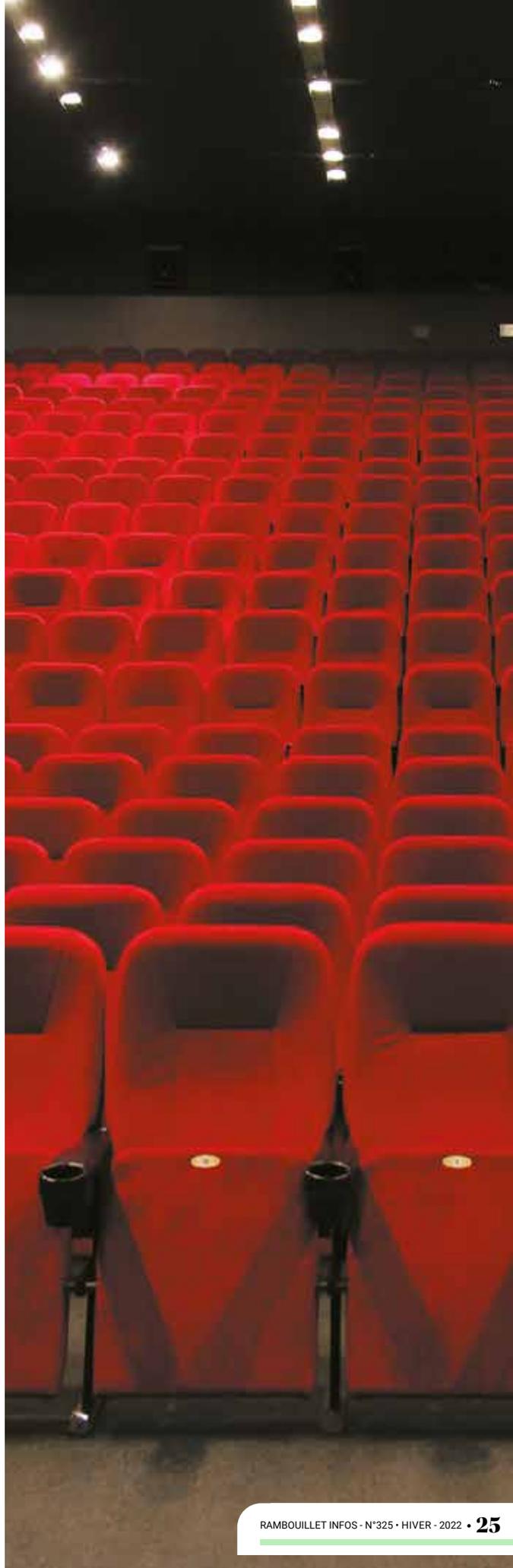
Comme annoncé dans le Rambouillet Infos n°322, une réflexion a été menée par l'équipe municipale et les acteurs spécialistes concernés pour **organiser des projections cinématographiques à Rambouillet**, l'objectif n'étant pas de remplacer un cinéma mais de proposer une **offre transitoire de qualité**.

Ainsi, chaque semaine 3 films différents, dont une nouveauté, seront programmés pour **plus de 792 séances par an** (avec une ouverture pendant les vacances scolaires et l'été, sauf le mois de juin réservé aux pratiques amateurs) étalées sur 4 jours. La mairie doit au préalable déposer un dossier auprès du CNC (Centre national du cinéma) pour obtenir l'autorisation d'exploitation de la salle. Le Dily conçue pour le spectacle vivant. En raison de l'inclinaison des sièges par rapport à l'écran, **une centaine de places pourront être mises à la disposition des Rambolitains** dans ce cinéma provisoire. Cette installation dans l'enceinte de La Lanterne n'aura pas de conséquences sur la programmation de la salle de spectacle.

Dans les mains du professionnel CINEARCUEIL, avec qui un marché a été signé pour une durée de deux ans, renouvelable un an au maximum (soit un **investissement de 445 000€ sur 3 ans**), cette proposition transitoire offrira une véritable qualité de visionnage en respectant les critères et obligations propres aux cinémas. La Ville achètera l'équipement et le logiciel qui fera office de billetterie.

Pour accompagner cette offre cinématographique, **un ensemble d'animations**, notamment avec les jeunes et les seniors, **sera mise en place** : des rencontres avec des réalisateurs et des acteurs, des animations avec les scolaires... Des séances spécifiques seront même proposées à ces publics.

Le souhait de la ville est que cette offre attractive sur le territoire rambolitein se concrétise dans le **courant du premier trimestre 2023**. En parallèle, **la municipalité poursuit, avec les services de la ville, ses actions pour la reconstruction du nouvel équipement** en centre-ville, sur l'emplacement de l'ancien cinéma vox, même si ce projet, privé, ne relève pas de sa pleine responsabilité. L'offre transitoire s'achèvera avec la construction de ce nouveau cinéma.





Centre-ville :

UN COMMERCE DYNAMIQUE !

La vitalité de son centre-ville constitue pour une ville un enjeu social et économique essentiel. Pour cela, la municipalité travaille à améliorer le fonctionnement de la vie commerciale pour renforcer l'attractivité de la ville.

Nouveaux COMMERÇANTS

• O2

Services à domicile
3 Rue Raymond Patenôtre

• Manpower

Agence d'intérim
1 rue des Éveuses - Open Park
01 61 37 36 00

• Petit Fils

Aide à domicile et service à la personne
1 Rue des Éveuses - Open Park
01 84 27 11 50

• SEFO

Délégitaire en charge de l'eau potable pour
Rambouillet Territoires
19 Rue Chasles
07 75 20 47 38

• Le salon blanc

Salon de coiffure
29 Rue du Général de Gaulle

• Poke One

117 Rue du Général de Gaulle
Restaurant de Poke Bowl et Bubble Tea

• Boulangerie Emeraude

14 rue de Groussay
Boulangerie

ILS ONT déménagé

• Macif

Assurance
26 Rue Chasles

Toute l'info du commerce de
Rambouillet à suivre sur :

 [Rambouillet-Commerces](#)

En 2022, une nouvelle dynamique sur le centre-ville

Depuis le début de l'année, **22 commerces ont ouvert leurs portes en centre-ville** et près d'une dizaine d'ouvertures sont prévues dans les prochains mois. C'est bien plus que le nombre de fermetures, et **peu de locaux sont actuellement vacants** pour les porteurs de projets. Des activités qui n'étaient pas présentes auparavant se sont installées, venant ainsi renforcer la **diversité de l'offre** en centre-ville (jeux de société et épicerie fine).

Aujourd'hui, le centre-ville bénéficie d'un **bon équilibre entre les commerces et les sociétés de services**. La ville est extrêmement vigilante à cet équilibre. De plus, elle essaie d'attirer des porteurs de projets indépendants avec des concepts qui viendraient élargir l'offre déjà existante.

Le dynamisme du centre-ville s'observe aussi dans **l'augmentation de la fréquentation piétonne** (205 000 visiteurs/semaine en 2022 contre 188 000 en 2021 sur la même période). Cette tendance se confirme avec **le marché qui a retrouvé un second souffle**. Depuis un an, il accueille davantage de commerçants et de visiteurs.

Les commerçants, acteurs de la vie de la ville

Les commerçants s'intègrent pleinement dans la vie rambolitaïne. Ils participent activement aux grandes manifestations de la ville (Fête du muguet, Saint-Lubin, En route pour les jeux, décoration des vitrines à Noël, offre de lots...). Pour plus de lien entre les commerçants, **une association est en cours de création**. Avec l'appui de la ville, elle organise ses propres événements, comme la « folle braderie » en septembre. Elle est aussi à l'initiative d'actions collectives des commerces (Octobre Rose ou Saint Valentin).

Les commerçants fêtent Noël !

Pour faciliter vos courses de Noël et vos cadeaux, bon nombre de vos commerces du centre-ville et des galeries marchandes seront ouverts les deux dimanches avant Noël (les 11 et 18 décembre).

Des animations pour les enfants auront aussi lieu sur les marchés : un atelier créatif de décoration de boules de Noël le samedi 17 décembre, photos instantanées avec le Père Noël et son lutin le samedi 24 décembre. L'occasion pour les enfants de repartir avec des petits souvenirs.

Pour les fêtes de fin d'année, consommez local !

CONSTRUCTION DU CLAE CLAIRBOIS : POSE DE LA **première pierre**

Dans le cadre des Grands Projets Ville et du Plan École, Rambouillet a lancé la construction d'un nouvel équipement polyvalent associé à l'école Clairbois. Des espaces y seront dédiés à l'éducation, à l'animation, à la restauration et à des activités physiques. Ce bâtiment s'inscrit dans une démarche environnementale avec une toiture végétalisée et des matériaux à haute vertu énergétique.

Situé rue du clos battant, le centre de loisirs associé à l'école Clairbois (CLAE), **pourra accueillir 250 enfants** de la petite section au CM2. Ce nouvel équipement de près de **1 950 m²** sur un **terrain de 3 585 m²** sera équipé de **8 salles d'activité**, d'une **salle polyvalente**, d'une **salle de restauration**, d'une **cuisine** et d'un **espace bibliothèque**.

Comme pour l'ensemble des projets de la ville, la construction a été pensée dans une **logique respectueuse de l'environnement** avec 1500 m² de toiture végétalisée (couvert végétal de 25 cm d'épaisseur) et des **matériaux à haute performance énergétique et acoustique**.

Le bâtiment orienté nord/sud **s'intégrera dans le patrimoine naturel** de la ville avec une perspective dégagée sur les arbres. La galerie vitrée entre l'aile dédiée aux élèves de maternelle et l'aile des élémentaires permettra aux enfants de profiter de **la nature au cœur du bâtiment**. Les espaces destinés aux ateliers seront agrémentés d'un **patio extérieur** qui leur permettra de poursuivre leurs activités en plein air.

Le chantier a démarré en juillet et **le projet a été présenté aux enfants et à leurs familles le 9 septembre** en présence des différents partenaires (la région Île-de-France, le département des Yvelines, l'Éducation nationale et la CAF), de l'architecte M. Yoonseux, de l'entreprise Bernard et Chauvin et des enseignants. Madame le maire a posé symboliquement la **première pierre du bâtiment** avec l'aide des enfants. En lien avec la volonté municipale de respecter l'environnement et la nature, elle a offert aux jeunes Rambolitains un arbre qui sera replanté sur le site lors de l'inauguration du bâtiment.

Des activités étaient également proposées aux enfants (atelier plantation en partenariat avec les serres de la ville, lecture d'albums par la médiathèque, stand architecture, jeux et coloriages, etc.) ainsi que la visite virtuelle en 3D de la future structure. Les travaux devraient durer une vingtaine de mois.

Au total le **coût des travaux s'élève à 8 997 504 €** financés en partie par des subventions de la région Île-de-France, du Conseil départemental et de la CAF (**3 540 445 € de subventions**).

i vous pouvez visiter le futur CLAE Clairbois grâce à une vision 3D sur le site internet de la ville.



Madame le maire a glissé un parchemin dans la première pierre du futur CLAE Clairbois avec un message que découvriront peut-être les générations futures.



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, **tous concernés !**

Dans un contexte post-covid perturbé par une situation internationale compliquée, l'explosion du coût de l'énergie impacte et impactera significativement les budgets de tous, y compris celui des collectivités locales. Face à cette conjoncture exceptionnelle, et dans un souci de responsabilité, la municipalité a décidé de prendre des dispositions concrètes supplémentaires à celles déjà engagées depuis plusieurs mois ou années afin de réduire les consommations d'énergie et de répondre aux enjeux environnementaux.

La France connaît actuellement une crise énergétique d'ampleur, résultat de plusieurs facteurs : une augmentation de la demande en énergie à la suite de la crise du Covid et la transformation des usages et un contexte géopolitique complexe qui impacte directement le marché énergétique.

La combinaison de ces facteurs se traduit par une augmentation des prix de l'énergie (gaz, pétrole, électricité) et par la baisse de la production énergétique. La conjoncture économique, avec une forte inflation, amplifie ces difficultés. C'est pourquoi, l'État a mis en place un plan de sobriété énergétique visant à baisser la consommation énergétique de 10% par rapport à 2019. Si la Ville n'a pas attendu cette crise de l'énergie pour réduire ses consommations, aujourd'hui il faut aller plus loin !



Les actions de la ville

Création d'un comité de sobriété énergétique

- Comité stratégique d'analyse, de contrôle et d'évaluation, et de propositions concrètes et réalistes à court, moyen et long terme en matière de sobriété énergétique
- Création d'une charte des écocgestes



Renouvellement du parc automobile de la ville

- Remplacement et rajeunissement progressif des véhicules communaux.
Depuis 2018, remplacement des véhicules vieillissants par des véhicules électriques.
- Incitation à l'écoconduite et au covoiturage.



Marché global de performance énergétique (Rambouillet infos n°324)

- Remplacement progressif de l'éclairage public en LED à partir de 2023 sur 2 ans.
- Gestion d'une infrastructure connectée via les candélabres (lampadaires).
- Modulation de l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin.
- Expérimentation de l'extinction des zones d'activités économiques.



Régulation du chauffage :

- Mise en chauffe des bâtiments communaux reculée par rapport aux années précédentes (sauf pour les crèches où l'allumage du chauffage a été retardé mais rallumé plus tôt que les autres bâtiments pour le bien-être des tout-petits).
- Diminution de la température à 19°C dans les bureaux et adaptation du chauffage dans les bâtiments communaux en fonction de la typologie des salles et des utilisations.



Sensibilisation aux écocgestes

- Des agents municipaux
- Des utilisateurs des bâtiments publics
- Des commerçants
- Des Rambolitains par le biais de campagne de prévention

Agissons ensemble !

Le secteur résidentiel représente à lui seul 30 % de la consommation d'énergie en France. Sans même que nous en soyons conscients, certaines mauvaises habitudes alourdissent notre facture. Pourtant de simples gestes permettent de réduire notre consommation énergétique, tout en agissant pour la planète. Ensemble, adoptons la sobriété énergétique au quotidien !

le saviez VOUS ?



Oublier d'éteindre 3 ampoules à 75W toute une nuit consomme autant d'électricité qu'un cycle de lessive à 60°C.

- 👉 Éteindre les lumières dans les pièces inoccupées, privilégier autant que possible la lumière naturelle

En 2019, les Français ont dépensé en moyenne 1696 € pour se chauffer à une température moyenne de 20°C.

- 👉 Chauffer à 19°C et seulement les pièces occupées (régler ses thermostats, privilégier les tenues vestimentaires adaptées à l'hiver) et baisser la température de chauffe de 2°C supplémentaires la nuit

Laisser les appareils électriques en veille représente 15% de la consommation d'électricité moyenne d'un logement.

- 👉 Éteindre les appareils en veille ou allumés inutilement (machine à café, bouilloire, ordinateur et écran, box internet, box TV...) et débrancher les rallonges électriques

Adopter un comportement plus économe pour l'utilisation de l'eau chaude permet de réduire de 13% sa consommation énergétique.

- 👉 Limiter la durée d'utilisation et des usages en continu (lavage de mains, rasage, lavage de dents, vaisselles, douches, etc.)

Adopter des pratiques de cuisson plus sobres permet de réduire de 10% la consommation d'énergie.

- 👉 Arrêter le four avant la fin de la cuisson, adapter la taille des casseroles, couvrir les poêles et casseroles, etc.



1



2



3



3

- 1** **Ouverture de la saison culturelle à la Lanterne** **Vendredi 2 septembre**
 La Lanterne a présenté un programme riche et diversifié (expositions, spectacles, lecture, etc.) devant un public nombreux !
- 2** **Forum des associations** **Samedi 3 septembre**
 Les Rambolitains ont (re)découvert le tissu associatif exceptionnel de leur ville, fait le plein d'activités pour l'année et profité des démonstrations et animations proposées tout au long de la journée.
- 3** **La rentrée des petites lanternes** **Dimanche 4 septembre**
 Une journée entièrement concoctée pour les plus jeunes ! Spectacles de rues, manèges, ateliers cirque et funambule étaient au programme pour le plus grand plaisir de tous !
- 4** **Dans le noir** **Du 14 au 17 septembre**
 1000 personnes se sont prêtées à l'expérience du noir total en se laissant guider par des personnes non voyantes. Des accueils spécifiques étaient prévus pour les scolaires. L'évènement s'est clôturé à la Lanterne autour d'une table ronde riche en échanges.
- 5** **Journées européennes du patrimoine** **Du 16 au 18 septembre**
 Cette année, les Journées du patrimoine étaient consacrées au patrimoine durable et de nombreuses animations étaient proposées, une manière de (re)découvrir notre territoire !



3



3



4



4



5



5



5

⚠ Retrouvez toutes les photos des événements sur le site et les réseaux sociaux de la ville :

 [VilledeRambouillet](#)
 [Mairie de Rambouillet](#)
 [@Rambouillet_78](#)



6



6



6



6



6



6

6

Saint-Lubin Samedi 1^{er} octobre
Le retour de la Saint-Lubin a été accueilli chaleureusement par les nombreux visiteurs ! Cette excursion exceptionnelle dans les années folles a eu beaucoup de succès !

7

Festival vapeur vive Dimanche 2 octobre
Une belle journée au Rambolitrain où les visiteurs ont pu revivre les grands moments de la traction vapeur en montant à bord de l'un des trains de jardin ou grâce à des reproductions plus vraies que nature.

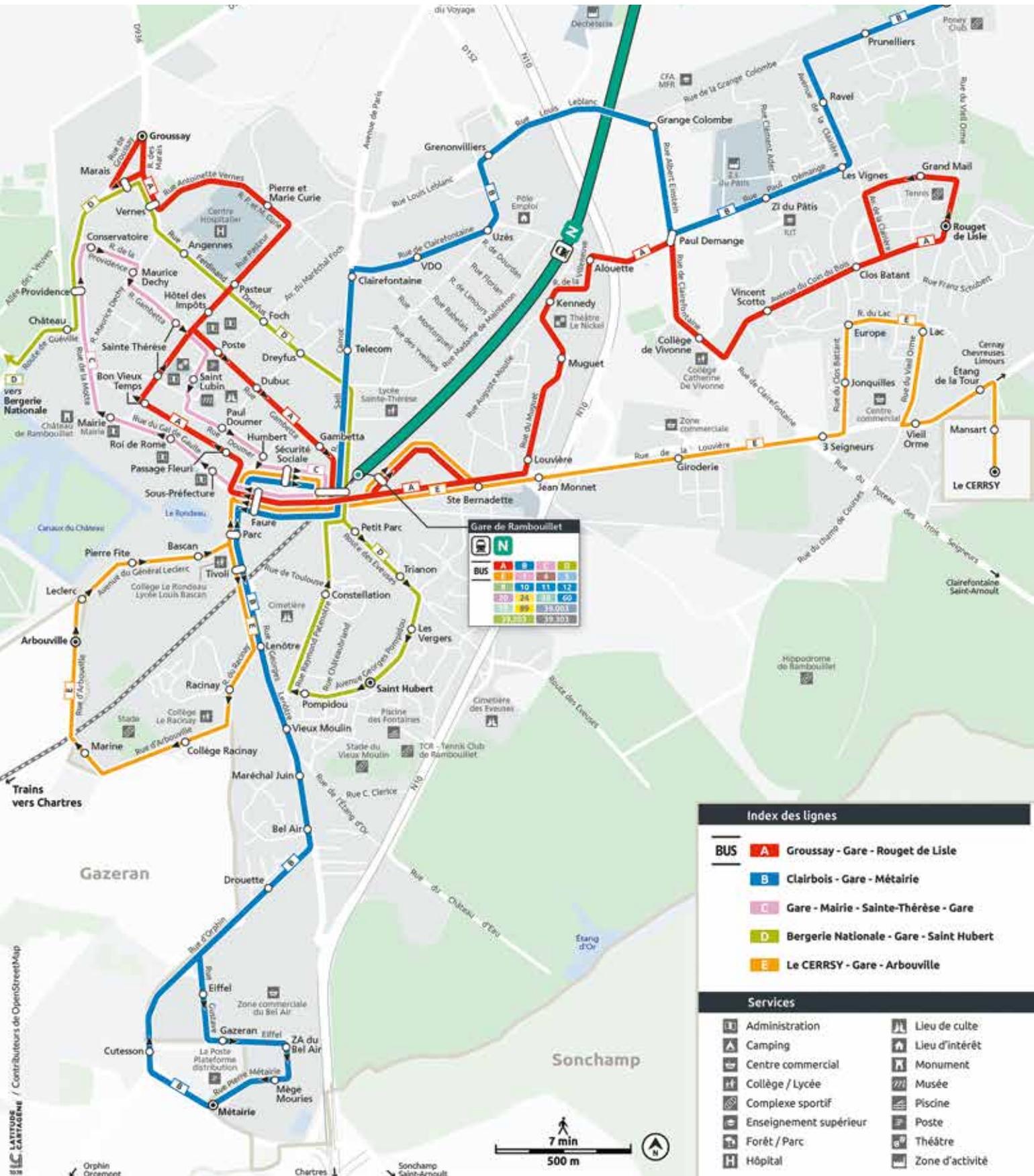
8

Semaine bleue Du 3 au 14 octobre
Une belle participation aux animations proposées tout au long de cette manifestation dédiée aux séniors. Loto, belote, guinguette, marche bleue, yoga du rire, forums, conférences, etc. le programme était varié !





Réseau urbain de Rambouillet



Gare de Rambouillet	
N	
A	B
C	D
E	
10	11
12	13
24	18
19	20
21	22
23	25

Index des lignes

- BUS A** Groussay - Gare - Rouget de Lisle
- BUS B** Clairbois - Gare - Métairie
- BUS C** Gare - Mairie - Sainte-Thérèse - Gare
- BUS D** Bergerie Nationale - Gare - Saint Hubert
- BUS E** Le CERRSY - Gare - Arboville

Services

- Administration
- Camping
- Centre commercial
- Collège / Lycée
- Complexe sportif
- Enseignement supérieur
- Forêt / Parc
- Hôpital
- Lieu de culte
- Lieu d'intérêt
- Monument
- Musée
- Piscine
- Poste
- Théâtre
- Zone d'activité



© LATTITUDE CARTAGÈNE / contributeurs de OpenStreetMap

RAMBOUILLET TERRITOIRES/VILLE DE RAMBOUILLET, des compétences complémentaires

Si le citoyen est plutôt informé des affaires communales, il l'est parfois un peu moins de celles concernant l'intercommunalité à laquelle il appartient. Petit tour d'horizon sur la complémentarité des compétences exercées par la ville de Rambouillet et la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires.

La **commune** est la **plus petite collectivité territoriale**. Elle **intervient dans toutes les affaires d'intérêt communal** sans restriction dès lors qu'elle n'empiète pas sur les compétences attribuées par la loi à l'État ou à une autre collectivité territoriale (département, région...). En outre, certaines **missions obligatoires** lui sont confiées par l'État : les services publics de proximité (état civil, école, sécurité, etc.), l'aménagement de l'espace et le développement local (logement, voirie, etc.), les déplacements (transports en commun, zones piétonnes, pistes cyclables, etc.).

En France, on compte environ 35 000 communes et certaines d'entre elles possèdent moins de 50 habitants ! Si la commune est une collectivité territoriale de proximité, le morcellement du territoire rend parfois difficile pour les petites communes d'assumer seules les dépenses de certains besoins importants pour les habitants. C'est pourquoi, **les villes et/ou villages joignent leurs forces pour réaliser ensemble des projets communs** en créant des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ou intercommunalités. Plusieurs lois

successives ont ainsi accompagné le développement de l'intercommunalité depuis les années 90. La loi du 16 décembre 2010 consacre l'intercommunalité en imposant sa généralisation par le rattachement des dernières communes isolées. **Aujourd'hui toutes les communes sont intégrées dans une intercommunalité.**

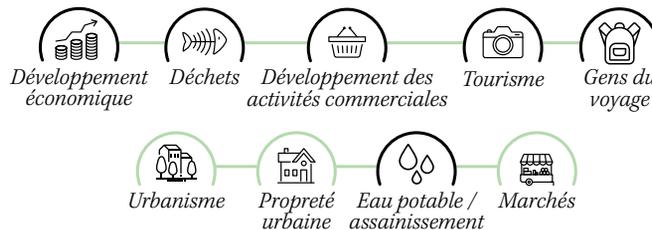
Une **communauté d'agglomération** est une intercommunalité particulière qui compte **au moins 50 000 habitants avec une ville de plus de 15 000 habitants**. C'est le cas de Rambouillet Territoires qui regroupe 36 communes (80 800 habitants) dont Rambouillet (24 456 habitants).

Lors de la création des intercommunalités, **certaines compétences de la commune sont obligatoirement transférées** (gestion des déchets ménagers, gestion de l'eau, tourisme, développement économique, etc.) et **d'autres le sont de manière optionnelle et au choix des communes** (voirie, sport, éducation, etc.).

Répartition des compétences ville/Rambouillet territoires

○ Ville
 ○ Rambouillet Territoires
 ○ Rambouillet Territoires / Ville

Pour votre cadre de vie



Pour vos déplacements



Pour vos loisirs



Pour vous



Pour vos enfants





TEPAC

Les terrains pour bâtir vos envies



Frais
de notaire
réduits

Livraison immédiate



MAULETTE «Les Ormes»

TERRAINS À BÂTIR*
DE 205 m² À 582 m²

À partir de 119.500 €

Livraison immédiate



LES BRÉVIAIRES «Le Chemin Vert»

12 TERRAINS À BÂTIR*
DE 750 m² À 1.127 m²

À partir de 216.000 €

Frais
de notaire
réduits

GAZERAN «Les Badelins»

TERRAINS À BÂTIR*
DE 252 m² À 680 m²

À deux pas de la gare SNCF
À partir de 124.800 €

Dernières opportunités



illustration non contractuelle**

MÉRÉ

6 TERRAINS À BÂTIR*
DE 1.100 m² À 1.534 m²

Permis d'aménager en cours d'instruction

Prochainement



* Entièrement viabilisés

Autres terrains disponibles dans les Yvelines. N'hésitez pas à nous contacter.

01.34.57.12.12

www.tepac.fr

3 rue de la Louvière - 78120 Rambouillet





Véronique Matillon
Maire

Twitter [v_matillon](#)

Instagram [@VMatillon](#)

Facebook [Véronique Matillon](#)

Avec mon équipe municipale, nous témoignons de tout notre soutien à la communauté musulmane de Rambouillet, à la suite de l'incendie criminel survenu en septembre, que nous condamnons fermement.

Le premier pilier de la cohésion culturelle, garant de la paix, est l'exercice de chaque culte dans la dignité. Nul ne peut être jugé ou écarté en se basant sur une orientation religieuse, tant que celle-ci reste bien évidemment en accord avec les valeurs républicaines.

Ainsi, respectueuse des valeurs fondamentales de la République française, la municipalité continuera d'accompagner, avec les autorités de l'Etat, les représentants des musulmans de Rambouillet comme elle le fait déjà depuis plusieurs mois afin de travailler à un lieu de culte digne et proportionné tout comme nous travaillons en harmonie avec les autres cultes.

La sécurité, un axe prioritaire de la municipalité.

A travers ma qualité de vice-présidente de l'Union des Maires des Yvelines et à la suite des échanges quotidiens que j'entretiens auprès des élus locaux de tout horizon, je constate une inquiétude à propos du sentiment d'insécurité.

Hausse des incivilités en France, manque de moyens financiers et humains, les collectivités locales se confrontent à des enjeux liés à l'insécurité avec bien souvent peu de leviers mis à leur disposition.

Si la ville de Rambouillet est considérée comme calme et sûre par les autorités, la municipalité souhaite continuer à renforcer l'ensemble des outils à sa disposition pour garantir un niveau de sécurité toujours plus élevé aux Rambolitains. Nous ne ferons pas d'économie sur le cadre de vie ramboliteain.

La sécurité est la première des libertés.

Ainsi, après avoir augmenté les effectifs de notre Police municipale, modernisé les équipements, renforcé le maillage de la vidéoprotection, nous venons d'inaugurer le nouveau poste de notre Police municipale. Tout cela en seulement deux ans.

Ce bâtiment est l'aboutissement d'un projet politique assumé au service des Rambolitains.

Quatre fois plus grand que l'ancien poste de police, celui-ci permet d'accueillir dans de meilleures conditions nos policiers ainsi que le public et d'abriter un grand Centre de supervision urbain (CSU) et une salle pour le plan communal de sauvegarde. Sa position géographique, proche de la Louvière et de Grenonvilliers sur un axe direct vers le centre-ville, a été pensée de façon à pouvoir mobiliser nos agents de police avec réactivité aussi bien en tant que primo intervenants qu'en soutien de la police nationale.

D'ailleurs en parallèle à ce poste de police, nous nous réjouissons de la décision de l'Etat de construire une nouvelle caserne de gendarmerie à Rambouillet qui opérera sur l'ensemble du Sud-Yvelines, venant ainsi en complémentarité avec l'action de la police municipale et nationale.

Bien-sûr la tranquillité publique ce sont aussi les actions de prévention, d'accompagnements individuels et de sensibilisation que nous menons avec nos partenaires : bailleurs sociaux, syndicats de copropriété, services sociaux, éducation nationale, etc... La petite délinquance

est bien souvent le résultat d'un ensemble de difficultés auxquelles est confronté l'auteur des faits. Ainsi, nous avons défini plusieurs axes sur lesquels nous travaillons tels que l'accompagnement individuel de certains jeunes de 10 à 25 ans (69 jeunes, dont 32 mineurs en 2020), le passeport du civisme pour les CM1/CM2 ou encore la reprise du lien avec les personnes en situation d'isolement.

Avec mon équipe nous sommes convaincus de la nécessité d'investir dans la sécurité des Rambolitains et la pédagogie humaine car si Rambouillet enregistre des chiffres de délinquance aussi faibles, c'est bien grâce au fruit des efforts menés depuis de longues années dans ce domaine. Voilà un des axes sur lequel la municipalité continuera à s'engager ces quatre prochaines années.

Le cinéma transitoire, c'est pour 2023 !

Consciente de l'attente de nombreux Rambolitains de revoir un cinéma en centre-ville, j'ai décidé avec mon équipe de faire de l'offre cinématographique un des objectifs du mandat.

J'ai pu constater à plusieurs reprises des interrogations, voire des impatiences, sur le manque de cinéma et cela soi-disant en partie à cause de la ville de Rambouillet. Il doit être rappelé encore une fois, que le cinéma est un projet entièrement privé : une collectivité territoriale ne dispose pas des compétences pour forcer la construction d'un cinéma. Nous ne pouvons qu'être accompagnateurs.

C'est un point essentiel pour comprendre où nous en sommes avec ce projet, que la municipalité souhaite voir aboutir au plus vite. A l'heure actuelle, la balle est dans le camp de la propriétaire du terrain à qui nous avons envoyé plusieurs courriers pour faire avancer la procédure.

Du côté de la ville, nous nous sommes rapprochés des autorités de l'Etat et des partenaires spécialisés pour préparer la suite.

En attendant, avec ma collègue élue en charge de la culture et les services de la ville, nous avons travaillé en interne, depuis mars 2021, pour vous proposer une offre de cinéma transitoire, trouver le bon partenaire et obtenir les dérogations nécessaires puisque la salle n'avait pas la vocation au cinéma dans sa conception. Celle-ci prendra place à la Lanterne d'ici quelques mois dans le courant du premier trimestre 2023. Un temps nécessaire à l'aménagement de la salle de la Lanterne dont les équipements actuels rendent impossible la diffusion de films cinématographiques.

Ainsi, cette nouvelle offre prévoira plus de 792 séances dans l'année, étalées sur 4 jours : mercredi, vendredi, samedi et dimanche. Bien-sûr les films proposés seront les dernières nouveautés, au même titre que les autres cinémas. Des animations avec nos jeunes et nos seniors sont prévues.

Prévue pour deux ans, renouvelable un an, cette alternative transitoire nous est apparue comme étant une bonne solution qui satisfera les Rambolitains et comme une preuve du dynamisme de la municipalité actuelle qui, malgré les contraintes, sait s'adapter et écouter les attentes de chacun.



Dominique Santana
dominiquesantana@rambouillet.fr

La Ville de Rambouillet a la volonté de favoriser l'accès au logement pour le plus grand nombre de Rambolitains comme nos jeunes.

Cet accès au logement passe par une politique menée en matière d'habitat social. Un logement social est un logement construit avec l'aide de l'État, il est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises et dont le loyer est encadré.

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000 impose à chaque commune de disposer d'au moins de 25 % de logements sociaux dans le but de développer une plus grande solidarité sur les territoires. Si nous ne respectons pas ce seuil, nous devons payer des amendes exorbitantes, voire laisser l'Etat lui-même mener ces constructions, au risque de dénaturer la ville en y imposant une densification qui ne respecte pas notre singularité.

La Ville de Rambouillet en compte 21,54%, répartis sur l'ensemble du territoire et entretenus avec beaucoup d'attention par les bailleurs sociaux, en témoignent les nombreuses réhabilitations énergétiques de ce patrimoine mises en œuvre ces dernières années.

Elle accompagne le développement de l'offre de logements sociaux en portant des enjeux de mixité sociale et générationnelle, en prenant en compte les parcours résidentiels, en particulier pour les jeunes ménages.

La Ville de Rambouillet porte une attention particulière à la qualité de réalisation des programmes de logements sociaux en tenant compte de l'identité patrimoniale de chaque quartier. Nous refusons de construire des « tours » comme cela peut se faire dans d'autres villes.

C'est dans cet esprit que débute la construction du pro-

gramme social situé 44 rue de la Motte en plein cœur du Site Patrimonial Remarquable. Mais aussi le projet de la Giroderie sur un terrain privé ne nous appartenant pas et se situant sur une zone à construire et non pas sur un « espace naturel ».

Deux projets lancés sur la base de l'ancien PLU, que nous sommes en train de réviser et pour lequel l'opposition n'a pas souhaité débattre sur les orientations politiques...

Pour chaque programme social, il existe une répartition des logements entre divers réservataires, la ville en fait partie, comme la Préfecture, le Département, Action logement, les bailleurs eux-mêmes... La commune est réservataire de 20 % du parc social.

L'accès au logement social est régi par une réglementation stricte qui s'impose à tous.

La ville est dotée d'un service habitat, chargé de la gestion de la demande de logement social. A ce titre il est centre enregistreur des premières demandes et des renouvellements des dossiers.

Lorsque des vacances de logements interviennent sur le contingent de la ville, le service habitat prépare des dossiers de candidatures, à raison de 3 par logement, comme le stipule la réglementation. Ils sont transmis aux bailleurs, qui sont les seuls habilités à procéder aux attributions de logements de leurs patrimoines respectifs.

Rambouillet, avec son environnement privilégié, est très sollicitée par les demandeurs de logements sociaux. En 2022, plus de 3 000 personnes indiquent notre commune dans leurs choix de lieu de résidence, et parmi elles près de 1 100 personnes la placent en première position. La demande étant bien supérieure à l'offre, les délais d'attente pour l'obtention d'un logement sont malheureusement assez longs.



Gilles Schmidt

« Franck était notre ami ».

Au nom de l'ensemble des membres de la liste [GÉNÉRATIONS-RAMBOUILLET] nous dédions cette tribune à notre ami et compagnon de route Franck Ferrandon, parti bien trop tôt. Nous adressons nos pensées à sa compagne Frédérique, sa famille, ainsi qu'à ses nombreux amis.

« La Lanterne fait son cinéma »

Qu'il est difficile de reconnaître que notre Groupe [GÉNÉRATIONS-RAMBOUILLET] avait raison ! Dès le 3 juin 2021 en conseil municipal, nous avions proposé de projeter les films depuis le pôle culturel de la Lanterne tout comme le Ciné-Club. La réponse était claire, limpide: «Impossible» !!

« Il est techniquement impossible de diffuser les films à la Lanterne ».

Mais lors du dernier conseil municipal nous apprenions «avec joie» que finalement nous allions enfin pouvoir retourner au cinéma à la Lanterne !!! Si notre Groupe se réjouit de cette décision nous ne pouvons que regretter pour les amateurs du grand Art tout ce temps perdu

« Crise énergétique »

La sobriété énergétique s'invite dans les débats du conseil municipal. En effet, les crises énergétiques et climatiques obligent les collectivités à accentuer sensiblement leurs efforts en faveur de l'environnement et des économies d'énergie. Si notre commune a initié

cette démarche, nous constatons que nous pouvons encore faire mieux, ainsi nous avons demandé lors du conseil municipal du 29 septembre dernier l'extinction de l'éclairage public et des panneaux publicitaires entre minuit et 5h30 du matin ainsi qu'une application stricte du décret du 30 janvier 2012 concernant l'extinction de nuit des enseignes lumineuses.

Équipements sportifs

Lors de ce même conseil nous avons également sollicité un état des lieux de nos équipements sportifs. Certaines associations sportives de notre commune ne peuvent pratiquer leur sport dans de bonnes conditions (fuites d'eau, équipements détériorés) et ainsi recevoir dignement les équipes des communes averses.

Le sport est-il une priorité à Rambouillet ?!

Le groupe « GÉNÉRATIONS RAMBOUILLET »

- gilles.schmidt@rambouillet.fr
- helene.duplaix@rambouillet.fr
- marco.dossantos@rambouillet.fr



Hélène Duplaix



Marco Dos Santos



David Jutier



France Desmet



Alain Poulet



Mélanie Sordon



Jean-Luc Bernard



Marie-Anne Polo
de Beaulieu



La zone de la Giroderie se trouve entre la clinique vétérinaire « La Capside », le poste de transformation électrique et l'entreprise Ceviller. Ce projet présenté par le promoteur PromoGerim est apparu au début de l'année 2022 en commission urbanisme. Nous avons été surpris car monsieur Petitprez, adjoint à l'urbanisme avait précisé qu'il était le garant que tant que la révision du PLU ne serait pas faite, il ferait le nécessaire pour ne pas démarrer de nouveaux projets. Nous constatons que ce n'est pas le cas.

Cette révision de PLU abordait le problème crucial du déficit de logements sociaux sur la ville. Les discussions étaient ouvertes pour modifier le taux de logements sociaux qui est actuellement de 30% sur les nouveaux projets immobiliers. Monsieur Petitprez avait émis la possibilité de le passer à 50%. Mais comme nous n'avons pas attendu cette révision nous appliquons le taux du PLU actuel de 30%.

Dans les argumentaires plaçant pour ce projet il y a entre autres le déficit de logements sociaux (loi SRU) qu'il faut combler et aussi montrer à l'Etat que nous sommes de bonne volonté pour faire ce rattrapage, afin de diminuer les risques de pénalisation financière (550 000 euros par an, chiffre de la majorité) et surtout que l'Etat ne prenne pas la main sur le développement de la ville en matière d'urbanisation.

Nous partageons ce souhait de pouvoir conserver la maîtrise du développement de la ville et d'utiliser l'argent public pour les besoins des habitants.

Mais en ce qui concerne les logements sociaux nous pensons que la majorité actuelle a une responsabilité car certains sont dans cette majorité depuis 2008.

Dans un premier temps, **faisons un état des lieux du parc social** (source service de l'habitat de la ville de Rambouillet) :

- 30 logements sont construits dans les années 30
- 22 logements sont construits dans les années 40
- 174 logements sont construits dans les années 50
- 792 logements sont construits dans les années 60
- 824 logements sont construits dans les années 70
- 250 logements construits dans les années 80
- 224 logements construits dans les années 90
- 265 logements construits depuis l'an 2000.

Constat : Nous avons construit en 20 ans ce que nous construisions en 10 ans. Pourtant, il faut savoir que nous obtenons des subventions de l'Etat pour mettre en œuvre des programmes sociaux.

Actuellement nous avons 21,54% de logements locatifs sociaux au lieu de 25% souhaités par la loi. Il manque 425 logements pour atteindre les 25% (chiffre de la mairie). Nous regrettons d'être obligés maintenant de mettre en œuvre des programmes en toute hâte comme celui de la Giroderie pour rattraper notre retard. Nous densifions de façon très significative un projet pour essayer de combler un déficit social. **Sur 3 hectares nous allons avoir 262 logements**, des voies de circulation pour véhicules motorisés, une voie de circulation douce, un espace collectif pour cette nouvelle résidence.

Si la volonté était de rattraper notre retard en logements sociaux, ce programme immobilier n'apportera à la ville que 0,1 % de logements sociaux en plus. La majorité aurait dû attendre le nouveau PLU avec 50% de logements sociaux. En effet dans ce cas-là nous serions passés de 78 logements sociaux à 131 logements sociaux soit 0,4%.

Enfin ce projet s'inscrit sur un axe de circulation fort de la ville déjà très encombré le matin et le soir. Ce qui ne risque pas de s'arranger avec le possible aménagement de RN10 à deux fois deux voies, qui amènera à supprimer la sortie et l'entrée de la RN10 au niveau des Eveuses.

D'autres éléments nous amènent à nous opposer à ce projet tel qu'il est présenté en étudiant ce que le collectif des habitants de la Giroderie soulève comme la tranquillité actuelle (la ville à la campagne), ce poumon en entrant dans la ville qui accueille une biodiversité en faune et flore, une circulation raisonnable. Il propose d'ailleurs une autre façon de mettre en œuvre ce projet en conservant une densification de logements moindre, de conserver des espaces naturels, de ne pas ajouter des circulations supplémentaires.

Un nouveau projet urbain amène toujours une réflexion sur les capacités des services publics à absorber l'afflux d'habitants (crèche, école, collège, services de santé) qui semble-t-il ne pose pas de problème, contrairement aux retours que nous avons de la part des nouveaux habitants. Mais il y a un aspect qui n'est jamais discuté au cours des présentations : la gestion des eaux pluviales et des eaux usées. Comment se fera la gestion des eaux pluviales ? Nous nous souvenons d'inondations qui ont eu lieu sous le pont de la RN10. Les canalisations actuelles pour les eaux usées seront-elles suffisantes ? En n'oubliant pas que nous avons délibéré sur la création d'une caserne de gendarmerie avec 41 logements, très proche de ce lieu (nous nous sommes abstenus).

Vous voyez nous avons encore des questions en suspens, nous comprenons que les riverains qui ne sont pas totalement contre, souhaitent débattre et c'est pour cela que nous avons voté CONTRE ce projet en l'état.

Vous pouvez nous contacter pour nous donner votre avis :

david.jutier@rambouillet.fr

france.desmet@rambouillet.fr

alain.poulet@rambouillet.fr

melanie.sordon@rambouillet.fr

jean-luc.bernard@rambouillet.fr

marie-anne.polodebeaulieu@rambouillet.fr



NOËL *Féérique*

à Rambouillet

Du 3 décembre 2022 au 2 janvier 2023

❄️ Patinoire

★ Spectacles

❄️ Animations musicales

★ Parade

❄️ Ateliers

Tout le programme sur www.rambouillet.fr